

inter action

108

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
SEPTEMBRE 2021

REPORTAGE

Une rentrée haute en couleur



PAGE
8

INTERVIEW

Martine Verne
Directrice de
l'Adapa durant
40 ans



PAGE
12

TABLE RONDE

Clauses sociales
Un levier pour
l'insertion ?



PAGE
41

DOSSIER

**Forces de l'ordre
et acteurs
sociaux**
Le mur est
tombé



Choisissez le Meilleur des Télécoms pour votre entreprise

- Profitez d'une offre haute disponibilité dédiée à votre organisation



TÉLÉPHONIE MOBILE

Carte SIM unique
multi-réseaux
(Orange et SFR)
compatible 5G

TÉLÉPHONIE FIXE

Abo & Com,
Centrex,
Trunk SIP

ACCÈS INTERNET & RÉSEAUX

Fibre optique, XDSL,
SDWAN, & Back-up 4G

SERVICES CLOUD

Sauvegarde, Messagerie
professionnelle, Web &
Audio conférence

- Bénéficiez d'une expertise de plus de 30 ans dans les Télécoms
- D'une relation commerciale de proximité
- D'un service client certifié à votre écoute

www.entreprise.coriolis.com

N° Vert 0 800 333 800

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Coriolis
Telecom

SOMMAIRE
SEPTEMBRE 2021 #108



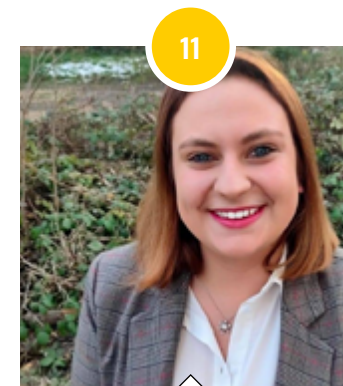
6/7

C'est vous
QUI LE DITES



8/10

Interview Martine Verne
40 ANS DIRECTRICE DE L'ADAPA



11

Portrait pour traits
LINDA FEDRIGO-ALIMI



12/14

Table ronde
LES CLAUSES SOCIALES



30/31

Reportage
LA RENTRÉE À L'ITEP L'ARC-EN-CIEL



41/46

Dossier
FORCES DE L'ORDRE ET ACTEURS SOCIAUX



19/39

LE CAHIER PARTENAIRES



LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'ACTION SOCIALE DANS L'AIN

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Bourg Habitat, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain |

Directeur de la publication et de la rédaction : Jacques Dupoyet | **Directrice opérationnelle :** Eveline Lines Prévitali |

Réalisation : Abscisse Communication, 27 rue des Bons Enfants 01000 Bourg-en-Bresse, Tél. 04 74 24 44 44 | **Rédaction :** Agnès Bureau, Margaux Legras-Maillet, Christophe Milazzo, Annick Puvilland, Joséphine Jossiermoz | **Création :** Genaro Studio | **Photographies :** Florence Daudé |

Illustrations : Freepik, Freepng, Shutterstock, Icon-icons | **Impression :** Estimprim. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X.

www.interaction01.info

Contact : redaction@interaction01.info



Handicap

Des loisirs accessibles

Avec sa Plateforme Aventures, APF France-handicap propose de mutualiser le matériel de loisirs adapté.

D'un côté, l'accès des personnes en situation de handicap aux loisirs en plein air n'est pas simple. De l'autre, du matériel adapté reste peu utilisé dans certaines délégations. Pour APF France-Handicap, la solution passe par un site Internet qui recense et centralise le matériel de loisirs adapté (vélos, mini-buggy...). Il peut être choisi selon les besoins, la disponibilité et la localisation avant d'entrer en contact avec le référent de structure où il se trouve. Le coût de la location, à la journée puis dégressif, est aligné sur le matériel ordinaire.

Démarrée en 2019 au niveau régional, l'expérimentation d'abord pensée en interne a été progressivement élargie. APF France-handicap réfléchit désormais à pérenniser la plateforme et la développer. Elle va gagner en visibilité pour rassembler le plus d'acteurs possible. Cet été, du matériel a été proposé à la location dans un parc de Bourg-en-Bresse. La plateforme a été sollicitée

par des associations pour des sorties et des liens forts existent avec Handisport. À terme, l'objectif sera aussi que plus de particuliers puissent louer du matériel entre eux. ■



Le matériel à assistance électrique est plébiscité. Pour répondre mieux aux besoins, l'association a profité du soutien financier de Malakoff Humanis.

Mobilité européenne

Jeunes sans frontières



Le BIJ (Bureau information jeunesse) de Bourg-en-Bresse a décroché fin juillet son ticket d'entrée dans le programme du Corps européen de solidarité. Le précieux label permettra de soutenir des Aindinois de 15/30 ans en volontariat à l'étranger et d'accueillir dans l'Ain

de jeunes européens, pour des missions de solidarité visant à renforcer l'inclusion, le numérique et bien sûr la citoyenneté européenne. La campagne de recrutement est lancée. ■

Tél. 04 74 24 69 49 / 06 42 54 37 16
www.jeunes01.fr

À noter

Ils partent, ils arrivent

Départements de France



Jean Deguerry a été élu en septembre vice-président de l'Assemblée des Départements de France en charge du porte-parolat. ■

Jean Deguerry

ADAPA



Directrice de l'ADAPA depuis 1981, Martine Verne a pris sa retraite. Thierry Nicolosi, bon connaisseur du secteur médico-social en général et de l'aide à domicile en particulier, est le nouveau directeur. ■

Thierry Nicolosi

ENSEIS (ex-IREIS)

Auparavant directrice d'Altec, association de médiation scientifique et technique dans l'Ain, Virginie Grignola-Bernard a pris la direction de l'ENSEIS de l'Ain (École nationale des solidarités, de l'encadrement de l'intervention sociale, qui regroupe les quatre IREIS de Bourg-en-Bresse, Chambéry, Annecy, Firminy et l'Arafdes de Lyon) début juillet. ■



Virginie Grignola



Croix-Rouge de l'Ain



Jean-Pierre Maulet a succédé à Jacques Aubry à la présidence de la délégation départementale de la Croix-Rouge. ■

Jean-Pierre Maulet



ÉDITO

PAR JACQUES DUPOYET, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

L'espoir fait sa rentrée

La rentrée scolaire a sonné ! L'AFEV ne manque pas à l'appel avec l'organisation le 22 septembre de la quatorzième édition de la Journée du refus de l'échec scolaire. Ce rendez-vous annuel est l'occasion de saluer le travail de l'association qui mobilise chaque année des milliers d'étudiants bénévoles pour accompagner des jeunes en difficulté scolaire et créer du lien dans les quartiers populaires.

Certes **d'autres initiatives existent sous diverses formes pour réduire les inégalités éducatives dans les quartiers de relégation**, telles que celles de la fondation Espérance Banlieues, des Écoles de la deuxième chance, des Chantiers-Éducation, de la fondation Un Avenir Ensemble ou des associations d'éducation populaire. Toutes sont les bienvenues face à la tâche immense à accomplir pour permettre à de jeunes concitoyens de trouver une place dans la société, à la hauteur de leurs aspirations. Encore faut-il en susciter chez eux le désir et la volonté. Il ne suffit pas en effet de brandir avec effets de manches les grands principes de l'inclusion sociale, de passer de poses de premières pierres en inaugurations de complexes divers. Il faut agir par un accompagnement personnalisé allant bien souvent au-delà d'éventuels soutiens scolaires sous peine de faire naître et entretenir ressentiments, violence et implosion sociale. **Il faut créer du lien avec une jeunesse en perte de repères, de reconnaissance et manque d'affection, trop souvent livrée à elle-même.** Au côté des enseignants et de familles souvent malheureusement dépassées, il convient d'activer toutes les bonnes volontés pour assumer ces fonctions d'accompagnement socio-éducatif afin de **restaurer l'espoir d'une réelle égalité des chances pour tous.**

À la citation d'Antoine de Saint-Exupéry, « *il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui des relations humaines* », ne conviendrait-il pas de rajouter simplement après « véritable » le qualificatif « mais indispensable » ? C'est donc un appel à un engagement citoyen qui se trouve ainsi formulé, auquel de multiples plateformes peuvent permettre d'apporter sa pierre, ne serait-ce que par les réseaux cités ou en proximité avec le Centre du volontariat ou la Maison des étudiants des Pays de l'Ain par exemple.

Avis aux volontaires ! ■



C'EST VOUS
QUI LE DITES !

L'Union européenne est très présente dans notre quotidien, dans de multiples domaines – le social, la santé, la justice... – mais nous ne le voyons pas ! La Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain (MDEE 01) s'est donné comme objectif de la rendre visible auprès des scolaires, des élus et de tous les publics, en particulier les plus éloignés des bonnes informations, grâce à nos réseaux locaux, régionaux et nationaux, via des conférences, des expositions, des animations... Cette année, nous avons l'honneur d'accueillir, du 29 septembre au 1^{er} octobre, les Rencontres fédérales des MDE de France, très probablement en présence de Clément Beaune, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, et de fêter le 60^e anniversaire de la Fédération française des MDE.

PAUL HENRI FLOQUET
PRÉSIDENT DE LA MAISON DE L'EUROPE
ET DES EUROPÉENS DE L'AIN



L'économie sociale
et solidaire est un
type d'économie
intéressant pour ses
valeurs et la création
d'emplois durables et
non délocalisables.

SYLVIE RIGHETTI
CONSEILLÈRE
COMMUNAUTAIRE PLAINE
DE L'AIN, CHARGÉE DE LA
FORMATION



Rando Reyssouze

Mais où se cache la fontaine miraculeuse ? Pourquoi ce cercle au sol ?... Six après-midis de septembre, la Grande Randonnée avec la Dieselle Compagnie conviait à porter un autre regard sur le quartier burgien de la Reyssouze et du Pont-des-Chèvres, en (re)découvrant son architecture, son histoire, sa mutation, de manière insolite, décalée et humoristique. Fruit d'un projet fédérateur entre artistes et habitants, la déambulation contée-guidée par deux comédiennes, un musicien et le « promenadologue » Nicolas Mémain, venu de Marseille, a séduit petits et grands.



Le dispositif Loisirs pour tous* ramène à ce qu'est l'éducation populaire : prendre la personne là où elle est, comme elle est. Le handicap apporte une richesse supplémentaire dans la connaissance de l'autre, le partage, l'entraide, la solidarité. Ce type de dispositif devrait être évident, naturel. On est sur des fondamentaux du vivre ensemble.

* mis en œuvre par les PEP 01 et les Francas

BENJAMIN ZIZIEMSKY
ADJOINT À LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE,
DÉLÉGUÉ À L'ACTION ÉDUCATIVE
ET À LA PETITE ENFANCE

Agressions envers les élus

Actif observatoire



« **Q**u'un maire allant au marché se fasse traiter de grosse vache était inimaginable il y a vingt ans » rappelle Jean-Pascal Thomasset, directeur de l'Avema. Menaces et agressions n'épargnent plus les élus locaux, dans l'Ain comme ailleurs. D'où la mise en place, soutenue par l'AMF* et les pouvoirs publics, d'observatoires offrant aux maires des clés pour agir. Dans l'Ain, il est actif depuis l'automne 2020. Certes, les cas restent peu nombreux : « Une vingtaine, plutôt de maires de petites

communes, des hommes – quelques cas de violences sexistes envers les femmes maires aussi –, essentiellement pour des litiges liés au bâtiment et à l'urbanisme ». La vigilance est de mise et surtout les outils pratiques proposés aux élus tels que les formations comportementales organisées par la gendarmerie et les rencontres avec le procureur éclairant le fonctionnement de l'appareil judiciaire. Une première en juillet suivait la signature de la convention unissant le Parquet, l'AMF 01 et l'Avema, visant à fluidifier les liens entre la justice et les élus. Quatre autres sont prévues d'ici fin 2021. ■

* Association des maires de France

secretariat.amf01@gmail.com

Tél. 04 74 32 33 03 (AMF 01)

<https://www.amf.asso.fr/m/observatoire-agressions/accueil.php>



Des formations ont été organisées avec la gendarmerie.

Tweet wall



@Dynacite - 10 septembre

Bienvenue aux locataires de Cap Soleil à **#BourgenBresse** ! Une résidence partagée qui favorise l'inclusion des personnes porteuses de trisomie 21. Un projet mené avec l'association Enfants Soleil 01.

Centre psychothérapique de l'Ain @cpa_ain - 7 septembre

Le CPA lance un site internet dédié aux **#internes** dans le cadre de leur choix de **#stages** (**#postes** à pourvoir)
<https://internescpa.fr>

@LaCroix - 10 septembre

Vivre sous le seuil de pauvreté, « c'est vivre avec une angoisse perpétuelle ». Le Secours populaire a publié, jeudi 9 septembre, un sondage sur les conditions de vie des personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

@Unafam - 7 septembre

La santé mentale et la psychiatrie doivent être la grande cause du prochain quinquennat !

VITE DIT !

Cadre d'exception pour Café des aidants

Le 2 octobre, à l'occasion de la Journée des aidants, le Café des aidants organisé à Bourg-en-Bresse par l'Adapa se tiendra au Monastère royal de Brou. Ouvert à tous les proches accompagnant au quotidien une personne dépendante, il aura pour thème « Comment éviter l'isolement social ». Une visite du célèbre monument sera également proposée.

Tél. 07 87 07 47 78
prochesaidants@adapa01.com



© CVM - Franck Paubel

PJJ de l'Ain

Arnaud Fontaine dirige depuis le 1^{er} septembre le service territorial éducatif de milieu ouvert (STEMO), qui est l'équipe opérationnelle de la Protection judiciaire de la jeunesse dans l'Ain. Il a l'expérience de ce type de structure dans l'Isère et le Rhône, avec un passage par les services de l'enfance dans le Var et le Prado à Bourg. La vingtaine de salariés du STEMO – à Bourg et Oyonnax – prennent en charge en permanence environ 250 jeunes de 13-18 ans, qui font l'objet de mesures éducatives ordonnées par les magistrats.



Arnaud Fontaine

Le STEMO gère aussi à Bourg un établissement de placement éducatif. ■

Elle a le sourire franc, la parole sans détours, la solidarité et l'humanité pour valeurs, et souligne avec force qu'on n'est et ne fait rien sans les autres. Depuis les années 80, elle n'a de cesse de contribuer, à l'échelon départemental et national, avec conviction et engagement, à l'évolution et la reconnaissance de l'aide à domicile, indispensable maillon de la chaîne de l'action sociale, encore aujourd'hui quelque peu délaissé et pourtant si précieux.

Martine Verne

DIRECTRICE DE L'ADAPA DURANT 40 ANS

« C'est avec
les utopies qu'on
fait avancer **le monde** »

Intégrer un service d'aide à domicile comme directrice à 25 ans, ce n'est pas commun.

Je suis arrivée un peu par hasard, après des études de lettres et d'assistante sociale, et une petite expérience à l'Éducation nationale. J'ai commencé à l'ADAPA en septembre 1981, sans tuilage. C'était un service structuré, déjà départemental avec aussi une fonction fédérative puisqu'il gérait les dossiers personnes âgées de l'ADMR et de l'Association familiale populaire. Il existait depuis 1959 mais avait besoin d'un nouveau souffle. Je me suis employée avec l'équipe qui m'a soutenue à réorganiser les choses. Les débuts ont été difficiles. Jeune professionnelle, sans beaucoup d'expérience, je devais travailler avec les élus départementaux qui n'étaient presque que des hommes. J'avais peu de crédibilité. Il a fallu vraiment se battre pour affirmer non pas ce que je suis mais ce que je portais. Un jour où je demandais un peu de financement pour de la formation, un élu m'a répondu qu'il n'y en avait pas besoin pour passer la serpillière.

La vision de l'aide à domicile a évolué ?

Il y a eu beaucoup d'avancées, liées à l'organisation, aux politiques publiques, à la structuration du métier, notamment par la formation

et l'arrivée d'une convention collective en 1983, à l'évolution du statut passé d'aide ménagère à aide à domicile...

Il y a eu aussi une évolution sociologique des personnes. Les femmes qui entraient dans ces services ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Souvent elles avaient élevé des enfants et souhaitaient trouver un petit boulot pour devenir plus autonomes. Les femmes ont évolué, ont revendiqué des droits, ont fait aussi évoluer la profession.

Les publics aussi ont changé. Les personnes qu'on aidait souvent étaient très humbles, avaient l'impression qu'on leur faisait une faveur. Petit à petit, c'est devenu un droit. Les bénéficiaires sont plus âgés, souvent plus dépendants, restent à domicile plus longtemps, ont des exigences différentes. Les femmes ont presque toutes travaillé, elles n'ont pas le même rapport à l'aide. Tout est très imbriqué.

Ce qui demeure, en revanche, dans cette profession, c'est la capacité d'empathie et d'engagement. Ce métier du "care" demande une attention qui touche à des valeurs. **Je suis admirative du travail fait par les aides à domicile**, dans cet accompagnement du quotidien où elles sont attentives à l'autre, en recherche de bienveillance, d'humanité. C'est très spécifique.

On leur apprend dans les centres de formation ?

Oui, bien sûr, mais c'est aussi lié à ce qu'on est, à son éducation, son histoire. Les aides à domicile sont portées par cette profession. Souvent ce

sont des personnes qui ont vécu des choses compliquées. Elles savent ce que sont les difficultés, la maladie.

La profession se masculinise-t-elle ?

Très peu. Les hommes sont plus présents depuis une quinzaine d'années mais ça reste marginal. Les femmes que l'on aide sont souvent réticentes mais très vite, quand elles y ont goûté, elles sont attachées à leurs interventions. Et puis ça reste le même service, même si souvent ils ne font pas les choses tout à fait de la même façon. La relation, l'écoute sont là.

Y a-t-il des particularités dans l'Ain ?

Dès le départ, l'ADAPA puis l'ADMR ont été départementales, ont couvert le territoire, ce qui a évité qu'il y ait comme dans d'autres régions une multitude de structures, et qui a permis au Conseil général d'avoir moins d'interlocuteurs et d'être facilitant dans l'organisation de la réponse et des services à domicile. Aujourd'hui six associations sont signataires d'une convention départementale.

Qui collaborent entre elles ?

Oui. Du fait que l'Ain a été structuré très tôt, avec peu d'associations, avec une volonté du Département d'être dans la collaboration, elles ont assez vite travaillé et construit des réponses ensemble : les premières associations intermédiaires, les structures mandataires, la plateforme Domicile 01 qui avait une fonction évaluatrice pour la Carsat, un Point contact avec l'UDAF pour essayer d'endiguer le chômage et répondre déjà à nos problé-

“

Les associations
ont construit des
réponses ensemble.

“

L'intervention ménagère est une médiation.



matiques d'embauche... Et bien d'autres choses, des actions plus politiques, médiatiques, ...

Les difficultés de recrutement persistent.

Elles datent d'une quinzaine d'années et se sont accentuées. Dans l'Ain, où le taux de chômage est moins élevé qu'ailleurs, c'est un problème aigu. Mais c'est aussi une profession qui attire de moins en moins, parce que c'est exigeant, parce que les horaires sont larges, parce que c'est mal payé, parce que l'image du métier n'est pas bonne.

Comment voyez-vous l'avenir de l'aide à domicile ?

Il y a un vrai enjeu d'articulation avec le soin. Les professionnels de santé ne pourront pas faire sans les services à domicile et vice-versa. Si on veut qu'il y ait, comme le prône la Sécurité sociale, de plus en plus de soins ambulatoires et de moins en moins d'hospitalisations, ce qui est d'ailleurs souhaitable, il va bien falloir une organisation permettant de répondre aux problématiques de la vie quotidienne. Les services polyvalents d'aide et de soins permettent cette articulation, pour que les personnes puissent rester chez elles, aient une réponse plus globale, que ce soit moins compliqué pour elles. Autre enjeu : tout ce qui touche la numérisation, les données de santé partagées... La profession aussi doit évoluer.

L'avenant 43 à la convention collective, qui revalorise enfin un peu les salaires, vient d'arriver.

Il faut aussi une évolution de cette polyvalence et qu'on reconnaisse les qualités des personnels. On leur demande d'être de plus en plus pointus. Certes, le ménage, l'hygiène de la personne, sont essentiels. Mais il y a aussi tout le travail d'accompagnement qui demande des compétences et des connaissances. Concernant le handicap, la politique inclusive et de désinstitutionnalisation interroge forcément l'aide à domicile. Tout cela va obliger à construire des partenariats autour de réponses articulées et, du coup, à revoir les questions de professionnalisation, formation, reconnaissance. Des professions nouvelles arrivent : à l'ADAPA, par exemple, on a des animatrices de prévention.

Et il y a la question des aidants, qui sont enfin un peu mieux reconnus. Ils font partie du paysage et de l'organisation de la réponse, doivent être pris en compte par les services à la fois dans ce qu'ils apportent et dans l'accompagnement qu'on peut leur apporter.

Évolution rime avec innovation.

On a la chance d'avoir un Département soucieux de toujours aller de l'avant pour apporter des réponses aux personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. L'Ain est un territoire d'expérimentations, précurseur d'évolution au côté des structures. Par exemple, la Conférence des financeurs qui s'est vite organisée et a permis le soutien à la la prévention et la mise en place à l'ADAPA de réponses novatrices.

Le Département soutient par ailleurs la politique en faveur des aidants, la professionnalisation des personnels, le recrutement. Un dossier très important autour de la mobilité a été initié pour permettre de proposer des véhicules au personnel. J'aurais aimé le finaliser avant mon départ. S'il aboutit, ce sera une vraie plus-value.

Que souhaitez-vous à votre successeur ?

Qu'il ait autant de plaisir que moi à côtoyer les professionnels de terrain et les partenaires, la chance d'avoir le soutien des administrateurs tel que je l'ai eu, qu'il puisse continuer à faire avancer les projets, qu'il soit gage de stabilité, qu'il ait plein d'utopies et qu'elles se réalisent comme j'ai pu le faire. C'est avec les utopies qu'on fait avancer le monde.

Quels sont vos plus beaux souvenirs de ces 40 ans ?

De très belles rencontres, des moments d'échanges, où on a construit en partageant. Je suis fière de trois choses : d'avoir permis à quelques femmes ayant des difficultés avec la langue, par un accompagnement, de devenir des femmes libres parce qu'elles ont pu lire et écrire. Je suis fière du service d'accompagnement à la prison. Il a été compliqué à mettre en place mais, tout homme, quelle que soit son histoire, a droit à sa dignité.

Je suis fière d'avoir défendu la profession d'aide à domicile dans mes engagements nationaux, à l'UNA, d'avoir pu porter la parole du terrain et contribuer un peu à faire évoluer ce métier. Il a été très longtemps dénigré et l'est encore un peu, souvent résumé à faire du ménage, ce qui n'est pas d'ailleurs du tout dégradant, au contraire. C'est en rendant l'habitat agréable qu'on gagne peu à peu la confiance des personnes et qu'on est ensuite à même de les accompagner. L'intervention ménagère est une médiation.

Un mot sur votre vie de jeune retraitée ?

J'ai plein d'envies : retourner à l'université, voyager... Je vais lire toujours beaucoup, jardiner, m'occuper des petits-enfants. Je reste membre de la Société Auvergne-Rhône-Alpes de gérontologie, de l'ADAG, de l'ATMP, entre autres.

Propos recueillis par Annick Puvilland

PORTRAIT POUR TRAITS

LINDA FEDRIGO-ALIMI

Prodige de la République

PAR ANNICK PUVILLAND

La volonté d'agir concrètement pour aider les autres guide la vie de Linda Fedrigo-Alimi, jeune Divonnaise engagée dans de multiples et complémentaires actions citoyennes.

« GARDER UNE PROXIMITÉ AVEC LES GENS, UNE APPROCHE HUMAINE, EST TRÈS IMPORTANT. »



« Je ne m'attendais pas à devenir conseillère municipale ! » avoue la plus jeune élue de Divonne-les-Bains. S'investir pour répondre aux besoins des habitants l'a tout naturellement intéressée : l'engagement citoyen fait partie du quotidien de Linda Fedrigo-Alimi depuis bien avant ses 18 ans. Recevoir le titre de Prodige de la République 2021, qui récompense des jeunes de moins de 30 ans s'étant illustrés par leur engagement — huit sélectionnés dans l'Ain —, elle ne s'y attendait pas non plus. Elle le mérite amplement.

Jeune sapeur-pompier à 11 ans

L'envie d'aider les autres a amené Linda à intégrer les JSP dès l'âge minimum requis puis à être sapeur-pompier volontaire dès 16 ans. En parallèle, elle est secouriste à la Croix-Blanche.

Là ne s'arrêtent pas ses initiatives au service de tous : « **J'ai vu beaucoup d'accidents de la route ; il faut sensibiliser à la sécurité** ». En partenariat avec les acteurs locaux, elle a lancé une action au collège de Divonne, avec témoignages d'accidentés, démonstrations de désincarcération... Prévu en 2020, reporté à mars 2021, l'événement a été relayé sur FR3. Le reconduire et l'élargir au grand public sont en projet.

J'ai compris, j'agis

Un autre sujet lui tient à cœur : la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. En fin d'études, son projet éducatif portait déjà dessus. « *Tout le monde peut être touché, dans toutes les catégories sociales.* » Aider concrètement les victimes et les auteurs est le but de l'association « J'ai compris, j'agis » qu'elle a fondée à l'automne 2020. Une vingtaine de bénévoles de tous horizons agissent sur tous les fronts : accueil et accompagnement (permanences hebdomadaires dans les mairies, téléphone d'urgence 24 h / 24, hébergement gratuit dans des hôtels...), information, prévention (interventions en milieu scolaire, formation des personnels), reconstruction (ateliers pour reprendre confiance

Bio



— 19 ans.

— Jeune sapeur-pompier dès l'âge de 11 ans puis sapeur-pompier volontaire dès 16 ans.

— Secouriste à la Croix-Blanche.

— Titulaire du bac pro Accompagnement, soins et services à la personne, travail à l'accueil de loisirs d'Arbère à Divonne.

— Conseillère municipale depuis mars 2020, membre des commissions Affaires sociales, Travaux, Vie associative, sportive et bénévolat, et du CCAS.

— Fondatrice de l'association « J'ai compris, j'agis » qui lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales dans le Pays de Gex.

— Gendarme réserviste depuis août 2021.

“

Nous sommes tous un maillon de la chaîne pour agir.

en soi, gérer le stress...). Le tout en collaboration active avec la gendarmerie, la justice, les communes, les associations...

Côté professionnel, Linda s'investit auprès des 3-5 ans au sein d'un accueil de loisirs de quartier. En septembre, elle reprendra des études pour devenir assistante sociale. Lui reste-t-il un peu de temps pour les loisirs ? Elle ne joue plus au football mais veille à préserver les sorties avec les amis et au théâtre. ■



Retrouvez le podcast sur
www.interaction01.info

le
27/09
2021

Avec 109 000 heures réalisées par 325 personnes sur 173 marchés en 2019, les clauses sociales construisent une passerelle entre le monde de l'entreprise et celui de l'insertion par l'activité économique. Pour répondre aux besoins d'un public éloigné de l'emploi, elles nécessitent un écosystème efficace afin de repérer les bons candidats et d'accompagner chaque acteur.

Essayer, c'est l'adopter

Si elles ont fait leurs preuves, les clauses sociales restent méconnues et suscitent des craintes.

Même si l'État incite à leur déploiement sur tous les marchés publics, la décision de mettre des clauses sociales incombe aux donneurs d'ordre. Or, des peurs subsistent : travail de moindre qualité, hausse des prix ou manque de réponse d'entreprises (Christine Félix). Pour Bourg Habitat, ce choix était naturel. Le bailleur avait déjà fait appel à des personnes en insertion pour ses brigades de nettoyage. Avec la convention ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) sur la Reyssouze, les clauses étaient obligatoires. En dix ans de chantier, le bailleur a testé, repéré les lots où les clauses apportaient une plus-value ou des difficultés.

Des aventures humaines

Gianni Ferro acquiesce. Pour lui, une clause sociale ne pose pas de problème sur des tâches simples. Mais son premier chantier avec une clause impliquait des interventions techniques ou au domicile de particuliers. Au début, il était sceptique. « Si les clauses ne sont pas respectées, il y a des amendes. Très honnêtement, en tant qu'entrepreneur, on calcule et on se dit qu'on va payer. » Il n'est pas le seul. Pour la Reyssouze, beaucoup d'entreprises étaient réticentes de prime abord.

Mais le ressenti change vite. Le jeune travaillant pour SPIE, d'abord cantonné à des tâches simples, intervient rapidement dans les logements, porté par sa motivation. Après ses heures d'insertion, il poursuit en intérim, part dans une autre société avant d'être embauché chez SPIE en CDI comme ouvrier puis chef d'équipe. Fort de l'ANRU 1, Bourg Habitat a déployé des clauses sur ses marchés communs. Pour l'ANRU 2, le bailleur sait qu'il dispose d'un outil bénéfique aux entreprises en mal de recrutement et aux habitants des quartiers Politique de la ville, prioritaires pour le recrutement. « Les entreprises vont bien souvent au-delà de leur engagement », complète Christine Félix. « Dans l'Ain, le taux de réalisation est de 160 % ». ■

Clauses sociales : un levier efficace pour l'insertion ?

« Depuis avril, les nouveaux CCAG (Cahiers des charges administratives générales) qui régissent les marchés publics intègrent tout un volet développement durable économique, environnemental et social dans lequel s'intègre la clause sociale. »

CHRISTINE FÉLIX



Sur l'ANRU 1, les objectifs à atteindre ont été dépassés avec tous nos partenaires. On a vu que ça fonctionnait très bien, que ça permettait de pérenniser des contrats, d'avoir de vrais parcours, de reprendre le chemin de la vie professionnelle classique et de quitter l'insertion.

SÉVERINE CHAUCHEFOIN
DIRECTRICE DE LA CLIENTÈLE ET
DE LA PROXIMITÉ À BOURG HABITAT

Aujourd'hui, on est souvent sur des postes sans qualification. On pourrait aller sur des postes plus qualifiés comme la maîtrise d'ouvrage. Ce serait des secteurs à explorer pour bâtir d'autres types de parcours et toucher un public différent comme les jeunes diplômés.

CHRISTINE FÉLIX
FACILITATRICE DE CLAUSES SOCIALES D'INSERTION
AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN



Nous avons principalement des demandes de postes masculins car elles émanent du BTP. Nous avons cette volonté d'élargir au féminin les clauses sociales. Je pense que c'est une vraie réponse aux difficultés de recrutement des entreprises.

SONIA PELLEGRINI
RESPONSABLE D'AGENCE
CHEZ ALPY SERVICES INTÉRIUM

On n'embauche pas quelqu'un parce qu'il y a une clause. On essaie d'embaucher des personnes pour répondre aux demandes de nos entreprises et, potentiellement, elles entrent dans le cadre des clauses d'insertion.

BENOÎT ALLÈGRE
DIRECTEUR DU GEIQ BTP PAYS DE SAVOIE-AIN



On n'a pas trop le droit à l'erreur, ne serait-ce que pour les accidents de travail. Mais même si on parle de qualification, l'envie de travailler est le plus important. Ce que l'on recherche principalement, c'est des personnes motivées.

GIANNI FERRO
RESPONSABLE D'ACTIVITÉ CHEZ SPIE
INDUSTRIE ET TERTIAIRE



L'importance du collectif

Adopter les clauses, c'est entrer dans un cercle vertueux rassemblant donneurs d'ordres, collectivités, demandeurs d'emploi et entreprises autour de la cohésion sociale (Benoît Allègre). SPIE, engagée sur le versant social, est convaincue de ces bienfaits. Un sentiment renforcé par les expériences uniquement positives vécues par Gianni Ferro. D'autres sociétés, moins satisfaites, ne veulent plus entendre parler d'insertion et préfèrent payer des amendes. « Il doit y avoir une personne de confiance qui propose des candidats. Parmi les postulants, peu correspondent au profil. Mais nous avons toujours eu de la chance grâce à la facilitatrice de clauses sociales. » Le rôle des facilitateurs est crucial. Outre l'accompagnement des entreprises qui décrochent un marché, ils sensibilisent et informent les donneurs d'ordre publics (politiques et techniciens) sur un dispositif qui se démocratise, mais reste méconnu (Christine Félix). Ils repèrent ensuite les opérations et les lots pouvant intégrer des clauses qu'ils traduisent en nombre d'heures.

Leur soutien est essentiel, y compris pour les donneurs d'ordre pour qui le volet administratif est chronophage. « Si nous n'étions pas aidés, nous ne serions pas dimensionnés en termes de RH pour le faire seul », rappelle Séverine Chauchefoin en insistant sur le rôle clef de Grand Bourg Agglomération. Pour Bourg Habitat, le développement des clauses à tous les marchés de réhabilitation est conditionné à un accompagnement de partenaires, même s'ils subissent leurs propres contraintes. ■





Comment bien recruter ?

es personnes en insertion ont des histoires de vie singulières qui, souvent, les motivent pour s'en sortir. Les entreprises attendent essentiellement d'elles **des savoir-être comme la politesse, la ponctualité, l'envie** (Sonia Pellegrini). Les entreprises peuvent recruter en direct, passer par des ETTI (Entreprises de travail temporaire d'insertion) ou des groupements tels que le GEIQ (Groupement d'entreprises pour l'insertion et la qualification). Pour réussir, les entreprises ne sont pas seules. Les facilitateurs déterminent les besoins avec elles, établissent des fiches de poste publiées auprès des partenaires. Sur un chantier comme la Reyssouze, ce rôle précieux et cette réactivité ont évité des manques de main-d'œuvre. Les ETTI sont d'autres atouts, travaillant avec les acteurs locaux de l'emploi qui orientent des candidats. Ils sont reçus régulièrement pour constituer un vivier afin de répondre aux demandes. « *Les clauses sociales sont une passerelle vers l'emploi durable. Les ETTI en rajoutent une et donnent de la souplesse à l'entreprise* »

ANIMATION **ISABELLE BERGER (RCF), CHRISTOPHE MILAZZO**
SYNTHÈSE **CHRISTOPHE MILAZZO**
RÉALISATION RCF **PAUL MORANDAT**
PHOTOS **FLORENCE DAUDÉ**

Les défis restants

Certains réflexes ont la vie dure. Ainsi, **les postes offerts sont encore peu qualifiés** et l'idée que certains lots « techniques » ne doivent pas être ouverts aux clauses sociales est défendue par certains. « *On reste vigilants pour que ces personnes soient incluses dans les équipes et qu'on ne leur fasse pas faire "le sale travail"* », insiste toutefois Sonia Pellegrini. Par exemple, peu d'entreprises proposent des postes de conducteur de travaux. Pour Gianni Ferro, cela s'explique. « *Pour nous, c'est impossible. Un conducteur de travaux doit connaître les rouages de la société, les gens avec qui il travaille.* » Pourtant, Benoît Allègre cite des exemples de recrutements sur des tâches qualifiées (assistant-conducteur de travaux, gestion sociale pour la rénovation d'appartements...) « **Je crois qu'il faut ouvrir à tous les lots d'activité.** » Le plus gros problème reste que ce public n'a ni les codes ni les réseaux pour s'insérer dans l'emploi. L'autre défi est la diversification. Clause sociale rime souvent avec BTP. Conséquence : les postes sont essentiellement masculins. « *Les premiers marchés avec clauses étaient dans le BTP et le sont encore majoritairement. Mais aujourd'hui on met de la clause dans une délégation de service public de restauration (voir page 25) dans les accueils de loisirs, les marchés de nettoyage... On touche davantage un public féminin, souvent isolé et bénéficiaire de minima sociaux* », explique Christine Felix. « *Si ça marche dans le BTP, il n'y a pas de raison que ça ne fonctionne pas ailleurs* », résume Benoît Allègre citant notamment les services bancaires, informatiques. Certains donneurs d'ordre sont prêts. « *En tant que bailleur, nos clauses sont axées sur le BTP, mais nous avons envie d'ouvrir* », ajoute Séverine Chauchefoin.

Cette table ronde sera disponible en podcast le 27 septembre sur <https://www.interaction01.info/>

FOCUS

L'agrément ESUS

Un label social et solidaire

L'agrément ESUS, pour « entreprise solidaire d'utilité sociale », apporte une reconnaissance officielle à certaines structures de l'économie sociale et solidaire. En dehors de l'effet d'image, il est utile pour accéder à certains financements spécifiques de l'ESS, notamment les fonds d'épargne salariale solidaire. D'où l'intérêt de le solliciter... Les démarches ont été simplifiées en 2019 (loi PACTE). Le dossier d'instruction est à déposer auprès de la DDETS de l'Ain.





Habitat inclusif

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif national Aide à la vie partagée (AVP) visant à soutenir le développement de l'habitat inclusif, le Département élabore un recensement des divers habitats partagés pour les personnes âgées et/ou handicapées sur l'Ain (projets en fonctionnement, à venir et en cours de réflexion). L'AVP sera octroyée à tout habitant d'un habitat inclusif dont le bailleur ou l'association partenaire a passé une convention avec le Département. L'état des lieux départemental sera suivi en 2022 d'un appel à manifestation d'intérêt. Les premières conventions d'AVP devront être signées au plus tard fin 2022, pour 7 ans. Elles seront cofinancées par la CNSA. Les informations doivent être transmises avant fin décembre 2021 à :

Département de l'Ain
DGAS/Direction de l'Autonomie
Sandrine Ruty
13, avenue de la Victoire – CS 50415
01012 BOURG-EN-BRESSE

sandrine.ruty@ain.fr
Tél. 04 37 62 18 03

Îlot Bouvard

Inauguré en septembre 2021, l'Îlot Bouvard à Ceyzériat, réalisé par la Semcoda, réunit 66 logements spacieux (soit une surface habitable totale de plus de 4 430 m²) et très clairs : 21 locatifs, 40 PSLA (prêt social de location-accession) et 5 Haisor* pour les personnes âgées ou handicapées. Répondant aux besoins de la ville, l'ensemble comprend également une brasserie, une médiathèque et une salle communale.

* Habitat intermédiaire service solidaire regroupé



Un programme de grande qualité à Ceyzériat.

À la une de Bourg Habitat Réfèrent intergénérationnel

- Bourg Habitat a créé un poste de réfèrent intergénérationnel avec pour objectif d'adapter l'offre de services aux attentes des publics et notamment des seniors (plus de 26 % des locataires ont plus de 65 ans). Jérôme Bergeret, en poste depuis avril, a élaboré un questionnaire, testé en juillet auprès des 70 locataires seniors des résidences Pré neuf et Mas-Tassigny. Lors de permanences en pied d'immeubles, il a pu échanger avec de nombreux locataires et récupérer 44 questionnaires. La démarche se poursuivra plus largement. Les résultats enrichiront la réflexion des équipes pour accompagner au mieux les locataires seniors et améliorer leur vie au sein des logements.
- Face aux incivilités (jets de mégots, dépôts d'encombrants, dégradations...) nuisant au confort de chacun, le pôle communication a lancé un appel à volontaires pour concevoir une campagne de sensibilisation en interne. Chargé d'opération, gardien, employé d'immeuble, réfèrent proximité, ouvrier

de régie, conseillère en économie sociale et familiale... Ils sont nombreux à avoir répondu ! De ce travail collaboratif est née une série de six affiches, diffusées dès que nécessaire dans les halls d'entrée. ■



Une campagne de sensibilisation choc et maison.

Les news de Dynacité L'élan du neuf

- D'ici fin 2021, 292 logements neufs, en locatif social, intermédiaire ou accession sociale, seront livrés par Dynacité, dans l'Ain et le Rhône, là où la tension est la plus forte, et en Haute-Savoie avec les premiers logements réalisés par la filiale Myli.
- À Meximieux, la première pierre de la Colline, petit immeuble de 14 logements spacieux et traversants, proche d'équipements commerciaux et publics, s'inscrivant dans le renouvellement urbain des Carronnières, a été posée le 15 septembre. Livraison d'ici fin 2022. Début 2023, les espaces extérieurs offriront de nouveaux espaces de jeux, de ping-pong, de repos et un parc paysager.

- À Ambérieu-en-Bugey, les travaux de requalification des extérieurs de la résidence Noblesmaire, dans le cadre du renouvellement urbain des Courbes de l'Albarine, débiteront cet hiver. ■



Le futur Domaine de Fontaillon à Segny.



mon parcours à moi

Jérôme Tragus

Lam'Ain Tendue

Dans un parcours atypique au gré de ses passions, Jérôme Tragus a fini par travailler dans la médiation animale. L'homme de 48 ans, propriétaire d'un troupeau de 15 lamas, organise des balades en forêt en famille, des animations pour les anniversaires, des ateliers créatifs, ou encore des séances personnalisées privatives comme en maison de retraite.



ITINÉRAIRE



Une première formation en 1996.

Dans l'optique de devenir herboriste, il se lance dans une formation de préparateur en pharmacie lors d'un apprentissage de trois ans.



Un premier virage dès 1999.

« Le métier de préparateur ne me correspondait pas finalement et, depuis toujours, je collectionnais les flacons de parfum. » Il fait alors un essai dans une parfumerie Elytis du Haut-Rhin un samedi et signe son contrat dès le lundi suivant. Là, il rencontre celle qu'il appelle sa mère professionnelle, sa "madame Thatcher" : madame Laurent. « Elle était très exigeante avec moi et me demandait le meilleur, car elle voulait absolument que je réussisse. »

DIOR

2010 : une reconnaissance de la maison Dior.

« En 2010, j'ai été élu meilleur ambassadeur des parfums de la maison Christian Dior pour la région Rhône-Alpes. L'évaluation a duré une année entière avec des visites surprises pour tester mes connaissances sur le sujet. »



Une rencontre décisive en 2012.

Passionné d'animaux atypiques, il effectue une recherche Facebook sur les lamas et tombe sur le profil de Benjamin Leroy Blanc. Un tournant s'amorce. « Il travaille dans la médiation animale, il a la vie que je veux. Je n'ai plus envie d'être stressé et je veux vivre avec des animaux. »



2014 : premier achat de lamas.

Il achète Carlito et Choro, à celui qui est devenu entre-temps son meilleur ami. « J'ai commencé par les observer pour savoir comment éduquer et vivre avec des lamas. »



2017 : formation Agatea

« J'ai profité de mes heures de DIF pour me former pendant un mois à la médiation animale au centre Agatea, à Colmar. » Après la rédaction d'un mémoire de 80 pages, il obtiendra son diplôme en janvier 2020.



2018 : début de sa nouvelle vie

Il commence son activité dans la médiation par l'animal en novembre 2018 et arrête son activité dans la parfumerie en décembre de la même année. « Aujourd'hui, mon planning est plein, j'ai tendance à accepter toutes les demandes que l'on me fait. La médiation animale apporte du bien-être aux gens et certaines personnes en ont vraiment besoin. »

Association Montessori du Valromey

Rêves sans frontières

Ancrée depuis trente ans à Champagne-en-Valromey, l'école Montessori bilingue du Bugey œuvre en lien avec les associations et acteurs locaux, et allie local et international via la découverte des langues et diverses actions tels l'échange virtuel avec des enfants au Liban et le projet mené avec les jeunes migrants isolés accompagnés par le Ddamie*. Au fil des rencontres entre la classe des 9/12 ans et sept jeunes de 16/18 ans de diverses origines, enfants et ados ont partagé leurs rêves via des ateliers danse, football, dessin, graff, et réalisé une œuvre collective. Le tout a donné lieu au film « Papivores » présenté au Prix de la Maison d'Izieu sur le thème 2021 « Lettres et dessins d'enfants dans les conflits contemporains ». Une dernière rencontre a réuni enfants, jeunes et familles à la fête de l'école en juin, mais les liens se poursuivent. « Des jeunes souhaitent revenir, ils ont une envie d'apprendre, c'est très émouvant » souligne Isabelle Gaillard, directrice de l'école. Une exposition virtuelle des dessins est en préparation. ■



Vidéo « Papivores » visible sur Youtube
https://youtu.be/8GPZ_PznZa8



Atelier graff avec Nadib Bandi.

* Dispositif départemental d'accueil des mineurs isolés étrangers, géré par l'ADSEA.
www.montessori01.fr

Nouveau métier

Conseillère en allaitement

« Devenir parent se prépare » prévient Claire Boquillod. Infirmière puéricultrice depuis 1999, diplômée en Allaitement maternel et lactation humaine, responsable du service néonatalogie de l'hôpital Fleuryat durant dix ans, mère de quatre enfants, elle connaît bien le sujet. Son expérience auprès de nombreux parents, conjugée à l'envie de « repenser la façon de vivre », l'a amenée en 2020 à créer en indépendante une consultation en allaitement et parentalité et, dans la foulée des confinements, un site Internet offrant de multiples vidéos gratuites de conseils pratiques. Consultations, séances de préparation, ateliers en groupe : Claire

accompagne les parents avant, pendant, après la naissance, à domicile et/ou en ligne. « C'est un travail en réseau, complémentaire à ce que font les sages-femmes, l'hôpital, les associations... » Exercer en indépendant se développe dans le social et médico-social. Dans sa spécialité, Claire est la première dans l'Ain à se lancer ainsi. En parallèle, elle anime des formations pour les professionnels de santé. ■

www.AllaitementParentBébé.fr



Claire Boquillod

Initiatives



SISM 2021

32^e édition, 32 manifestations : les acteurs de la santé, du médico-social, du social, de la culture et de l'éducation ont concocté un riche programme de rencontres ouvertes à tous pour les Semaines d'information sur la santé mentale 2021, qui s'étaleront du 29 septembre au 18 octobre dans l'Ain, autour du thème national « Pour ma santé mentale, respectons mes droits ! ». Au menu : des ciné-débats, conférences, cafés-rencontres, partages d'expériences, témoignages, ateliers, forums, un « micro-miroir » sur la discrimination, un jeu de l'oie géant sur les droits des usagers, une visioconférence sur l'expertise psychologique judiciaire, des contes facétieux pour porter le regard au-delà des apparences...

www.semaines-sante-mentale.fr



Les séniors de sortie avec ADS

• Dans le cadre de ses missions d'accompagnement social, l'association Ain Domicile Services est conventionnée depuis juin avec le CCAS de Bourg-en-Bresse pour assurer le transport des séniors se rendant aux clubs de retraités de la ville ou participant à Bourg Vacances.
• L'association a repris les actions de prévention « Les essentiels » ouvertes aux personnes de plus de 60 ans, avec le soutien de la Conférence des financeurs de l'Ain. La prévention des chutes a ouvert le calendrier de rentrée avec un groupe de 12 personnes (nombre de places maximum).

Tél. 04 74 21 42 52



Cym douce pour prévenir les chutes.

inter-action

108

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
SEPTEMBRE 2021

ALFA3A

Une recyclerie pour le Pays bellegardien

CAHIER
PARTENAIRES

22|23



Département
LES NOUVELLES ÉLUES AUX
AFFAIRES SOCIALES

24



Orsac
LA CAFÉTÉRIA DES FOYERS
ROCHE FLEURIE

26|27



Dynacité
DEVIENT UN GROUPE IMMOBILIER

28|29



Alfa3a
LA RECYCLERIE DU PAYS
BELLEGARDIEN

30|31



Reportage
LA RENTRÉE À L'ITEP L'ARC-EN-CIEL

32|33



MSA
UNE BOÎTE À OUTILS
POUR LES FAMILLES

34|35



Adapei de l'Ain
LE PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

36|37



Ain Domicile Services
QUEL MÉTIER POUR DEMAIN ?

38|39



ADAPA
SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

L'INVITÉ DU CAHIER

Restaurant scolaire La bonne recette locale

L'association des parents d'élèves de la cantine de Saint-Trivier-sur-Moignans s'est mobilisée pour des repas de qualité et ça marche.

Des repas
à 1 € pour
les familles
les plus
défavorisées.

À la cantine de Saint-Trivier-sur-Moignans, les enfants mangent des mets de choix lors des repas. Françoise, cuisinière des lieux depuis seize ans, prépare les plats sur place avec amour, jusqu'aux gâteaux. Tous les jours, elle mijote l'équivalent de 90 repas avec des légumes 100 % locaux. En effet, Charlotte du Gaec Grains et Légumes approvisionne l'établissement en carottes, radis, épinards, choux, courges, etc. Seule exception, les haricots et les petits pois, trop chronophages en termes de préparation. D'ailleurs, la cantine espère lancer un partenariat pour que le poisson vienne directement des Dombes. En parallèle, **un repas végétarien et deux repas bio sont servis par semaine dans le cadre de la loi Egalim**. Quant aux déchets, ceux qui peuvent être compostés le sont et tous sont pesés par les enfants pour les sensibiliser au gâchis alimentaire.

UNE ORGANISATION TRIPARTITE ATYPIQUE

Mais la particularité de cette cantine ne s'arrête pas là. « Nous voulions que les enfants mangent de bons repas frais. Jusqu'en octobre 2020, l'association des parents d'élèves de la cantine se chargeait de l'organisation, du suivi et du paiement des salaires. La gestion de deux salariés en plus de nos activités professionnelles habituelles repré-

“

Une solution de facilité aurait été de se tourner vers de grands acteurs régionaux ou nationaux de restauration collective.



DAVID MARÉCHAL,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES DE LA CANTINE
DE SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

sentait de réelles difficultés pour les parents bénévoles que nous sommes. Une solution de facilité aurait été de se tourner vers de grands acteurs régionaux ou nationaux de restauration collective. **Le choix assumé par les parents et la mairie a été de maintenir une activité locale, qualitative avec une cuisine sur place.** Aussi, nous avons fait appel à la fédération Familles Rurales qui désormais s'occupe de la gestion de la cantine », explique David Maréchal, président de l'association. Désormais, les parents se consacrent à d'autres projets comme la mise en place, dès septembre 2021, d'un coefficient familial pour les familles les plus défavorisées, leur permettant de payer les repas un euro. ■



Une cantine 100 % locale,
anti-gaspi et solidaire.

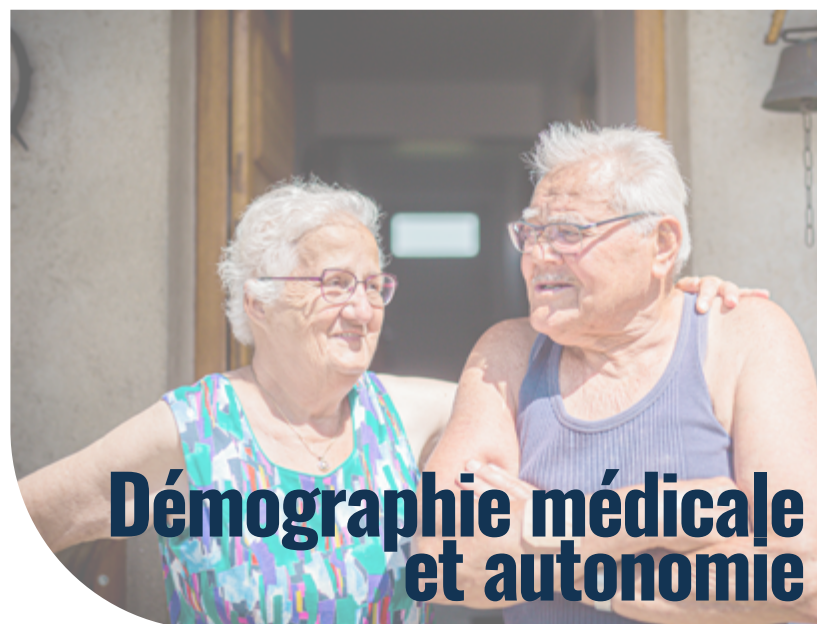


Françoise mitonne les
petits plats des écoliers
depuis seize ans.

Le Département à votre écoute

Réélu à la présidence du Département suite aux élections 2021, Jean Deguerry a confié les affaires sociales à trois vice-présidentes : Martine Tabouret déléguée à la démographie médicale et à l'autonomie (personnes âgées et handicapées), Hélène Bertrand-Maréchal à l'enfance et à la famille, Clotilde Fournier à l'insertion, à l'habitat, au logement et à l'emploi.

Au total, la nouvelle assemblée départementale compte 11 vice-présidents, 2 conseillers délégués, 5 commissions.



Démographie médicale et autonomie



Martine Tabouret

1^{ère} vice-présidente déléguée à la démographie médicale et à l'autonomie (personnes âgées et personnes handicapées)

Conseillère départementale : canton de Ceyzériat

Projets :

- **Démographie médicale :** phase 2 du Plan d'action adopté en 2019
- **Autonomie :** lancement d'un second Plan Seniors 01 (précédent 2016-2021), poursuite du Plan Handicap 01 2017-2022, Programme Azalée (prévention de la perte d'autonomie), habitat inclusif...



Clotilde Fournier

Vice-présidente, déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement

Conseillère départementale : canton d'Attignat

Projets :

- Faire du bénévolat un tremplin dans l'insertion et pour le retour à l'emploi des allocataires RSA.
- Pacte territorial d'insertion (PTI).
- Programme départemental d'insertion (PDI)...



Insertion, emploi, habitat et logement



Hélène Bertrand-Maréchal

Vice-présidente déléguée à l'enfance et à la famille

Conseillère départementale : canton de Bourg-en-Bresse 1

Projets :

- Lancement d'un Plan Enfance 01.
- Plan d'action pour une meilleure adaptation de la Maison départementale de l'Enfance de l'Ain aux besoins des enfants confiés...



Enfance et famille



Viviane Vaudray

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE, DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

La nouvelle présidente de la commission est Viviane Vaudray.

Vice-présidente : Annie Meuriau.

Secrétaire : Mireille Louis.

Membres : Marie-Hélène Bertrand-Maréchal, Clotilde Fournier, Carmen Flore, Catherine Journet, Natacha Lorillard, Martine Tabouret.



ORSAC



LIEU D'ÉCHANGES

Roche Fleurie à Prémeyzel accueille 138 personnes adultes en situation de handicap psychique

- Foyer de vie : 85 places
- Foyer d'accueil médicalisé : 53 places

Ouverture de la cafétéria

- 9 h - 10 h 30 : temps libre
- 10 h 30 - 11 h 30 : bar avec service limité
- 13 h 30 - 15 h 30 : espace bar-caféria sous forme d'activité pour 16 résidents
- Le week-end, toutes les après-midis

Trois espaces

- Bar
- Salle collective
- Salle regroupant des jeux de société, un baby-foot, un flipper...

À proximité

- Un espace télévision avec un ordinateur et un accès internet en Wifi.

Les foyers
de Roche Fleurie
01300 Prémeyzel
04 79 81 67 00

Un espace
de liens

LA CAFÉTÉRIA DES FOYERS ROCHE FLEURIE

Au service de la convivialité

Expérience rare dans le médico-social, la cafétéria de Roche Fleurie est un lieu d'interaction précieux pour les résidents du FAM et du foyer de vie dont certains sont impliqués dans le fonctionnement.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

C'est un bar comme tant d'autres où l'on joue aux cartes au soleil et on discute autour d'un verre. Pourtant, il n'est pas en centre-ville, mais au cœur des foyers Roche Fleurie à Prémeyzel. Créé à la fin des années 90, il visait à dynamiser le site en proposant un lieu où se restaurer et trouver des produits de dépannage. Depuis les années 2010, les résidents sont impliqués dans son fonctionnement.

UN LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Pour seize d'entre eux, l'activité est inscrite dans leur projet personnalisé. Chaque après-midi, l'un d'eux est au service, l'autre derrière le comptoir. « *Ce n'est pas rien car il faut aller vers les autres* », détaille Gabrielle Ranise, éducatrice référente de la cafétéria. « *Cette relation avec autrui les valorise* ». La présence de deux professionnels permet de proposer des jeux à tous les résidents qui s'arrêtent au bar. Depuis un an, la cafétéria est aussi ouverte à partir de 9 heures. Pendant 1 h 30, les résidents en profitent à leur guise, en plus des autres activités plus structurées proposées par l'établissement. Ils peuvent se retrouver,

jouer ou lire le journal pour décrypter l'actualité : un temps précieux en pleine pandémie. « *Ils viennent pour parler avec nous, s'ils ne sont pas bien. Le cadre est différent. Ce peut être plus facile de s'expliquer, d'échanger* », confie Gabrielle Ranise. La présence éducative permanente est rassurante. À 10 h 30, le bar ouvre. S'il n'était pas prévu que les résidents s'occupent du service, beaucoup ont voulu aider. Une liste a été établie pour savoir qui intervient quand. « *Ça permet à certains de découvrir l'activité et, si ça leur plaît, de s'investir l'après-midi.* »

Ici rien ne renvoie au handicap et les résidents du foyer de vie et du FAM se mélangent. En juin, ceux du foyer hors les murs ont profité de la reprise des activités pour retrouver la cafétéria. En plein Covid, malgré des interactions limitées dans l'établissement, elle est restée un endroit convivial avec des protocoles sanitaires stricts. « *Pour eux, c'est un espace de liens. Ils se sont approprié le lieu et y sont attachés* », conclut Anne Helfer, cheffe de service au pôle activités. À tel point que les murs arborent les toiles d'un résident qu'il a proposé spontanément d'afficher. Prochaine étape : trouver un nom à la cafétéria. ■



Cette après-midi, c'est au tour de Jordy (à droite) et Christophe de faire vivre le bar. Tout fonctionne comme un établissement normal : prendre les commandes, les préparer, servir et récupérer le paiement sous forme de jetons.

Économie sociale et solidaire Diagnostic territorial

Grand Bourg, Bugey Sud, Plaine de l'Ain : réalisé par l'AGLCA en partenariat avec la CRESS* Auvergne-Rhône-Alpes, le diagnostic territorial de l'économie sociale et solidaire révèle la diversité de l'ESS sur l'Ain, avec une analyse dynamique sur ces trois intercommunalités. Précieux outil d'aide aux politiques publiques, il croise les données quantitatives et qualitatives, offre divers focus sur des structures de l'ESS, favorise leur interconnaissance, identifie les besoins d'accompagnement, donne des pistes de développement. Légèrement plus élevée qu'en France,

la part de l'ESS dans l'Ain (10 % des établissements, 11,2 % des salariés) varie d'un territoire à l'autre : accentuée sur le bassin burgien, où se concentrent diverses structures, faible sur la Plaine de l'Ain, territoire industriel. Le secteur le plus représenté englobe les sports et loisirs, et le premier secteur employeur reste l'action sociale. La dynamique associative est forte - 12 000 associations, dont 89 % non employeuses - et chaque territoire a ses spécificités. ■

Diagnostic complet téléchargeable sur le site www.aglca.asso.fr

* Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire



Exemples de structures de l'ESS : le tiers-lieu Le Rep'R, l'épicerie solidaire Au Marché Conté.



Clauses sociales

En mission dans les collèges

La clause sociale dans les marchés publics, réservant une partie du travail à des personnes en insertion, peut concerner tous secteurs d'activité. Le Département l'a intégrée en 2020 dans sa DSP (délégation de service public) des services de restau-

ration dans les collèges de l'Ain. Une entreprise et trois associations d'insertion (AIDS, AIRE et Serv'Emploi) l'ont mise en œuvre à Vonnas, Nantua et Reyriex. La clause était de 675 h, 913 h ont été réalisées. Les salariés en insertion ont renforcé les équipes de l'entreprise pour des remplacements de personnel ou la désinfection des tables liée à la crise sanitaire. L'action a permis à un public souvent féminin, majoritairement bénéficiaire du RSA, de découvrir des métiers et d'ouvrir de nouvelles portes vers l'emploi durable. « *Les entreprises de droit commun et les structures d'insertion ont tout à gagner à se connaître* » souligne Christine Félix, facilitatrice de clauses sociales. L'action est répartie à la rentrée, avec quatre structures d'insertion et cinq collèges. ■



En poste au collège de Reyriex.

En bref



Solidarité et partage

Le paysage des associations à caractère social en Val de Saône s'est élargi avec l'arrivée de Solidarité & partage. Son objectif, aider les plus démunis, passe par la récupération et redistribution de divers dons (vêtements, chaussures, livres, vaisselle, petit électroménager, matériel de puériculture...). La jeune association basée à Jassans s'est vite fait connaître via un dimanche de vente aux particuliers en plein air en août et recherche un local. À suivre.

Tél. 07 67 42 58 86
associationsolidarite.partage@gmail.com



Vente solidaire estivale.

Bravo la Coop'Ain !

Faire découvrir à des 15/17 ans l'entrepreneuriat, l'économie sociale et solidaire, et le territoire local, en créant et gérant eux-mêmes une entreprise éphémère : l'objectif de la Coopérative jeunesse de services 2021, lancée pour le troisième été à Bourg-en-Bresse - la seule dans l'Ain - a été atteint. Les jeunes (15 au départ, 12 à la fin, dont 20 % venus de communes hors Bourg) ont décroché et mené diverses missions en ville et campagne pour des associations, collectivités et particuliers (26 partenaires impliqués, 18 contrats signés, 8 000 € de chiffre d'affaires HT réalisé), visité des lieux tels que la Ressourcerie, l'Écrin, le CIDFF...



En mission sur le terrain.



STRATÉGIE

La stratégie de groupe adoptée en 2019 s'est déjà traduite par

— la création de la filiale MyLi en septembre 2020

... et en projet, réalisables à court terme

— une filiale sur l'habitat inclusif
— un organisme foncier solidaire
— une fondation d'entreprise.

Dynacité

390 boulevard du 8 Mai 1945
01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 45 89 89
www.dynacite.fr

UNE STRATÉGIE D'ANTICIPATION

Dynacité devient un groupe immobilier

Changement de logo sur la forme, stratégie offensive et discours entrepreneurial sur le fond : Dynacité devient un groupe pour consolider sa mission d'intérêt général, loger le plus grand nombre.

PAR AGNÈS BUREAU

Pourquoi, en 2021, un nouveau logo et le déploiement de marques telles que « Dynacité logement » ?

Dynacité n'est déjà plus simplement un office public de l'habitat rattaché à 100 % au Département de l'Ain. Depuis 2020 avec MyLi, nous avons une filiale avec une banque privée. Nous sommes membre fondateur d'ACG, un groupement d'intérêt économique créé en 1972. Nous l'avions annoncé dès 2015 : Dynacité est désormais un groupe immobilier et créera d'autres filiales.

Parle-t-on de missions nouvelles ou du développement de votre mission de base, le logement social ?

Notre raison d'être ne changera jamais : un logement pour tous. Construire, gérer, réhabiliter du logement social, cette mission d'intérêt général est non négociable. Or nous avons la capacité à faire d'autres types de produits immobiliers : des Marpa, des résidences Haissor, des gendarmeries... du logement intermédiaire. Cela restera du domaine de l'accessoire, à hauteur de 10 % du patrimoine maximum.

Dynacité gère environ 28 000 logements, donc potentiellement 2 800 logements intermédiaires avec la filiale MyLi.

Vous parlez de créer d'autres filiales... lesquelles ?

En juin 2021, le conseil d'administration a décidé la création d'une filiale dans l'habitat inclusif. Avec elle, nous serons demain bâtisseurs et « accompagnateurs » de la vie des résidents, qu'il s'agisse de seniors, de personnes à mobilité réduite ou d'autres besoins spécifiques. Nous finalisons le projet d'ici la fin de l'année.

D'autres chantiers en cours ?

Nous travaillons également sur un projet d'organisme de foncier solidaire (OFS). Celui-ci permet de dissocier le foncier du bâti, ce qui est particulièrement intéressant pour maîtriser le coût de construction et donc de location sur les secteurs où le prix des terrains est élevé. Avec ces business units rattachées au groupe, Dynacité reste toujours connecté au logement. Mais dans un monde qui se complexifie, où les besoins et les attentes sont non négociables, les jeux de spécialisation sont inévitables. La polyvalence est arrivée à son terme.

MyLi cible les territoires en tension. Qu'en sera-t-il des deux filiales annoncées ?

Elles seront également de compétence régionale. Le groupe Dynacité pourra accompagner tous les

territoires sur des besoins singuliers. Notre force est de savoir faire du volume et de la dentelle ! Nous sommes déjà présents en territoire hyper-tendus (comme sur le franco-genevois) et en zone plus rurales. Avec le groupe, nos compétences seront encore plus visibles.

Est-ce le recul des financements publics ou de nouveaux besoins qui expliquent cette stratégie ?

Les bailleurs ont été par le passé mal jugés, à tort ou à raison. Notre mission est de construire et de gérer du logement pour 70 % de la population française éligible, elle ne sera jamais remise en cause. Et les filiales ne seront jamais autre chose que des outils. MyLi a vocation à générer des moyens financiers à court et long terme

pour Dynacité (nous sommes actionnaires majoritaires et nous pouvons faire remonter des capitaux à l'OPH). Je le répète, notre mission principale est utile et elle est fédératrice pour nos collaborateurs. Mais j'assume de diriger un OPH géré comme une entreprise.

À quoi ressemblera le groupe dans 5 ou 10 ans ?

À ce rythme, nous dépasserons probablement les 30 000 logements d'ici 4 ou 5 ans. Cela passera forcément par des opérations de massification et de mutualisation avec d'autres opérateurs du logement social. Nous coopérerons via des GIF ou des sociétés anonymes de coordination HLM... Nous travaillerons avec les partenaires du bâtiment et du négoce pour structurer des filières locales, plus durables. Dynacité sera acteur et fondateur de ces évolutions. ■

Lexique

Groupe Dynacité : sans statut juridique particulier, il fédère les différentes structures créées par Dynacité. La loi Elan de 2018 a donné le feu vert à la diversification des bailleurs sociaux.

OFS : un organisme foncier solidaire permet à des ménages (sous condition de ressources) de devenir propriétaires de leur logement sans avoir à acquérir le terrain qui reste propriété de l'OFS. L'acquéreur signe un bail de longue durée, le bail réel solidaire (BRS). La loi ALUR de 2014 a créé ce nouvel outil pour favoriser l'accession sociale à la propriété dans les secteurs tendus.

MyLi, logement intermédiaire : le logement intermédiaire est proposé à des ménages dont les revenus sont au-dessus des plafonds du parc social mais insuffisants sur des marchés immobiliers très tendus, essentiellement le Pays de Gex dans l'Ain (voir *Interaction* n°104, octobre 2020). MyLi est une filiale en SAS (société par actions simplifiée) détenue à 72 % par Dynacité et 28 % par la Caisse d'épargne Rhône-Alpes.

En bref

Dynacité a le sourire

2021 est l'année d'un changement visuel pour Dynacité. Explications avec Nathalie Caron, directrice de la communication et de l'innovation à Dynacité : « Pour accompagner le déploiement du groupe, nous avons créé une plateforme de marques et un nouveau logo. Il a conservé son sourire issu du D retourné de Dynacité, surmonté d'un toit. Ce favicon placé en exposant permet de rattacher toutes les filiales au groupe. Avec un graphisme sobre et économe en couleurs, il se décline selon les marques : Groupe Dynacité, Dynacité logement et MyLi pour le moment. Chaque "business unit" se distingue aussi par sa couleur, respectivement rouge brique, vert anis et bronze doré. »



Le changement de l'identité visuelle de Dynacité s'étalera jusqu'à la fin de l'année. L'ancien et le nouveau logo cohabiteront le temps d'écouler les stocks de documents imprimés, pour éviter le gaspillage.

Un site web « tourné vers les clients »

Le 21 juillet, le site Internet a également fait peau neuve : sous la marque « Dynacité logement », il facilite « l'expérience client des futurs locataires ou propriétaires ». Outre les informations pratiques, le site présente tous les services de Dynacité (et l'indispensable espace recrutement).

www.dynacite.fr



D'autres filiales sont à venir

Pour Marc Gomez, directeur général de Dynacité, il n'y a pas d'autre voie que « l'évolution de l'écosystème Dynacité » et son développement pour faire face aux transformations de l'environnement des acteurs du logement social. Une stratégie portée avec son président Michel Perraud, réélu en juillet, et son conseil d'administration.



INSERTION

Structure d'insertion par l'activité économique, la Recyclerie emploie

- 3 vendeurs
- 3 chauffeurs-manutentionnaires
- 5 agents du tri
- 2 agents valoristes en déchetterie

Ils sont encadrés par

- une chargée d'insertion professionnelle
- une encadrante technique

Horaires d'ouverture

- Mercredi à vendredi : 13 h 30 - 17 h 30
- Samedi : 10 h - 12 h 30
13 h 30 - 17 h 30

**Recyclerie
du Pays Bellegardien**
1 rue Clément Ader
Bellegarde-sur-Valserhône
01200 Valsérhône
04 81 50 02 50

“
On rentre
avec le
sourire

LA RECYCLERIE DU PAYS BELLEGARDIEN TROUVE SON RYTHME

Cap sur une seconde vie

Ouverte à Valsérhône depuis octobre 2020, la Recyclerie du Pays bellegardien conjugue sa vocation de plateforme vers l'inclusion pour les personnes éloignées de l'emploi à travers une activité de récupération d'objets réutilisables.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Alors qu'une recyclerie à Valsérhône était attendue de longue date, la Communauté de communes du Pays bellegardien, très impliquée dans le développement durable, s'est tournée vers Alfa3a. La structure a ouvert en octobre, avec le soutien de la collectivité qui a fourni un local remis à neuf.

DEUX OBJECTIFS SOUS UN TOIT

Tout commence par la collecte d'objets ou de textiles qui peut se faire à la Recyclerie, à domicile (contre une participation financière) ou en déchetterie auprès d'un valoriste de la Recyclerie. Les vêtements sont aussi récupérés dans plusieurs conteneurs. Une fois collectés, les objets sont triés et parfois remis en état, puis vendus dans la boutique.

« Nous leur proposons un travail, un salaire et un accompagnement pour le projet professionnel. Avoir un emploi donne un rythme, un cadre. Ce modèle est précieux pour les personnes qui ont des difficultés à s'insérer professionnellement », rappelle Bénédicte Salaün, directrice. « Il est important de rester dans ce champ. Nous sommes là pour construire un projet et le faire aboutir. S'il y a des freins périphériques, nous orientons vers un partenaire compétent dans le domaine. »

Très polyvalent, Pierre a notamment monté des meubles et en a remis certains en état. Quelques mois après son ouverture, la recyclerie a déjà des donateurs et des clients réguliers.

La structure recrute un public éloigné de l'emploi à la suite de difficultés personnelles selon un cadre défini par l'État (allocataire d'un minimum social, jeune sans diplôme, demandeur d'emploi longue durée...). Elles sont adressées par des prescripteurs tels que Pôle Emploi ou la mission locale via une plateforme numérique dédiée. Si elles sont éligibles, les candidatures spontanées peuvent être acceptées.

UNE DIVERSITÉ SOURCE DE RICHESSE

Chaque salarié est affecté à un poste, même si de la polyvalence et un esprit d'équipe sont attendus pour prêter main-forte aux collègues en cas de besoin. Les profils sont très variés : jeunes démarrant dans la vie active, personnes ayant connu un accident de parcours, quinquas licenciés... **Auprès de tous, un mot revient : famille.** Ici, on se serre les coudes, on prend les nouveaux sous son aile, les encadrants sont à l'écoute et on rend service, toujours dans la bonne humeur. ■



En caisse, Bryan apprécie les liens créés avec les clients et s'applique à expliquer le fonctionnement de la structure.

TÉMOIGNAGES

Un lieu pour se (re)construire

Ils travaillent à la Recyclerie depuis peu et leurs parcours sont différents, mais tous ont trouvé leur place et se projettent vers l'avenir.

La vente, c'est le terrain de Bryan. En recherche d'emploi après plusieurs petits boulots et un accompagnement renforcé, la mission locale l'oriente vers la recyclerie en octobre. « Mon but était de devenir pompier, mais ce n'est pas simple. » Après trois mois au tri, une activité pas faite pour lui, il passe à la vente où il apprécie le contact avec les clients. « Ici, ils nous mettent dans la vie active. On se sent bien », explique Bryan qui a des projets plein la tête : monter son entreprise, créer une association...

Plus loin, Carole et Nathalie sont à l'œuvre pour trier les vêtements. Bellegardienne, Carole a été assistante maternelle pendant 21 ans avant de changer d'horizon. Inscrite à Pôle Emploi, elle se présente spontanément à la Recyclerie qu'elle intègre dès l'ouverture. « J'ai choisi le tri car je ne voulais pas travailler le week-end. J'ai pour projet de devenir aide à domicile et je fais déjà quelques ménages. » Face à elle, Nathalie est arrivée en mars. À Bellegarde depuis dix ans, cette secrétaire de formation était sans emploi. « C'est difficile quand

on change de région et qu'on prend de l'âge. » Orientée par Pôle Emploi, elle porte un regard positif sur la structure. « J'ai déjà fait une formation sur le CV, les entretiens d'embauche. Ils nous aident pas mal et nous écoutent quand on parle ! »

VALORISER LES SAVOIR-FAIRE

Pierre, chauffeur-manutentionnaire arrivé en avril, descend de son camion. « J'ai un parcours atypique », lâche celui qui travaille depuis ses 14 ans. « Mais quand on est bosseur, on s'adapte. » Peintre décorateur, il se retrouve à diriger des sociétés en Suisse avant un problème familial. Revenu en France, il devient cuisinier. Mais son restaurant ferme et le Covid complique la recherche d'emploi. « Je me suis retrouvé en fin de droits. À 57 ans, c'était la première fois que j'étais au chômage. » À la recyclerie, tout lui plaît. Il enlève des meubles, livre, vide les conteneurs, conseille des clients, répare et monte des meubles. Il en profite pour partager sa connaissance des objets avec ses collègues. « Ce travail remet la machine en marche ! Il est rare d'avoir un métier où l'ambiance est si exceptionnelle.

Ça donne envie d'y aller, de reprendre le dessus. » Pour Pierre qui souhaiterait créer son entreprise, la variété des tâches et la possibilité de rendre service aux collègues et aux clients sont précieuses. « C'est ce qui donne de la valeur. On rentre avec le sourire, même si on a bossé ! » ■



Carole (à gauche) et Nathalie séparent les vêtements et chaussures en bon état, destinés à être revendus, et les plus abîmés qui seront recyclés. Cinq personnes s'occupent du tri trois jours par semaine pendant sept heures.



3 QUESTIONS À

Clara Cecchini
CHARGÉE D'INSERTION PROFESSIONNELLE
&
Gaëlle Niederhauser
ENCADRANTE TECHNIQUE

Les salariés acceptent-ils facilement d'arriver ici ?

Ils voient ça comme une chance et une opportunité. Ils savent qu'ils ont besoin d'aide et que nous sommes là pour ça. Ils peuvent rester deux ans maximum pour s'adapter et construire un projet professionnel. Ils apprennent aussi à travailler en équipe et à prendre en compte les règles. Ici, c'est une chaîne où on a besoin de chacun.

Comment bâtir ce projet ?

Le but est de leur laisser de l'autonomie. Leurs horaires ménagent du temps pour faire des démarches. On est là pour accompagner, comme une canne : elle aide à avancer, mais ne bouge pas seule. On est présents dès qu'ils ont une question, mais s'ils ne se mobilisent pas, ça ne bougera pas. Si on se rend compte que ça n'avance pas, on intervient. Il y a un rendez-vous fixe tous les quinze jours avec des objectifs d'une fois sur l'autre, allant d'une recherche à la rédaction d'un CV. La construction du projet doit s'adapter au rythme de chacun.

Comment travailler la sortie ?

On doit être souples sans être laxistes. On doit les accompagner vers une vraie vie professionnelle avec des règles, des limites. Il faut être carré. On a par exemple mis en place un planning pour le ménage pour que chacun fasse sa part. Même si le Covid a freiné les stages et les formations, certains salariés sont sur la bonne voie pour la sortie. Nous sommes dans une année d'adaptation face au public, au fonctionnement, à l'organisation, mais quand on voit les retours des clients, on ne s'en sort pas mal !



Éducation

Pour qui ?

Le site de l'Arc-en-Ciel, un établissement de l'Orsac, a un agrément pour accueillir des enfants et adolescents de 4 à 20 ans et présentant des troubles du comportement perturbant la socialisation et leur apprentissage.

Comment ?

Le site de l'Arc-en-Ciel, c'est :

- un ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) avec la possibilité d'être scolarisé sur le collège du site ou dans un établissement extérieur (école partenaire, école, collège ou lycée de secteur) ;
- un SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) ;
- plusieurs internats dont un internat modulable mixte dit Service d'aide psychologique (SAP).

Depuis l'année dernière, l'ITEP Arc-en-Ciel est considéré comme un dispositif, les services ne sont donc plus indépendants les uns des autres et les enfants ne passent plus de l'un à un autre mais naviguent sur l'ensemble du dispositif.



Le soir, à chacun sa chambre et séance de devoirs pour une partie des élèves, aidés par les éducateurs spécialisés du site.

ITEP l'Arc-en-Ciel

Une rentrée haute en couleur

Site d'accueil pour les enfants présentant des troubles du comportement, l'Arc-en-Ciel à Trévoux a fait sa rentrée le 2 septembre dernier.

ENQUÊTE **MARGAUX LEGRAS-MAILLET**
PHOTOS **FLORENCE DAUDÉ**

R eculé aux abords d'une forêt et de grands prés, l'Arc-en-Ciel de Trévoux accueille et accompagne cette année 90 enfants âgés de 7 à 15 ans avec des troubles du comportement perturbant leur socialisation et/ou apprentissage. La rentrée a eu lieu jeudi 2 septembre, mais comme traditionnellement tous les ans, elle a en réalité commencé par un camp éducatif de quatre jours durant lesquels les anciens élèves et les nouveaux arrivants se sont rencontrés. Divisés en deux groupes, les enfants sont partis cette année en Ardèche et dans la Drôme dans pour un camp orienté sur le sport (randonnée, baignade et canoë). Près de 80 enfants, âgés de 7 à 15 ans, sont actuellement scolarisés et ou accompagnés sur le site de l'Arc-en-Ciel de Trévoux.

Des enfants empêchés de penser

Le site est partagé en plusieurs espaces : un ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique), un SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile), un internat et un collège. « C'est un ITEP de rattachement, explique Florence Souvignet, cheffe de service internat. C'est propre à l'Arc-en-Ciel qui agit comme un tremplin pour ces enfants. » L'accompagnement, à la fois thérapeutique, éducatif mais aussi pédagogique, est assuré par une équipe pluridisciplinaire d'éducateurs, enseignants, psychologue, assistante sociale. « Pour certains, c'est la dernière chance, rappelle Martine

Adrian, cheffe de service internat séquentiel et internat modulable. L'Éducation nationale leur a déjà proposé beaucoup de choses, mais ce sont des enfants dans le champ du handicap dont on dit souvent qu'ils sont empêchés de penser, mais qui n'ont pas de déficience et parfois même qui sont à haut potentiel. On a parfois l'idée de jeunes difficiles, mais ce ne sont pas que des jeunes vulgaires et agressifs. Certains sont aussi très inhibés et en souffrance. » Plusieurs élèves ont d'ailleurs développé une forme de phobie scolaire avec laquelle il faut composer dès leur arrivée. Contrairement à d'ordinaire, cette rentrée est aussi une nouvelle fois marquée par la Covid, synonyme de nouveaux arrivants : « On en perçoit les effets sur le décrochage scolaire, certains n'ont pas mis le pied dans une classe depuis des mois », redoute Thierry Schietse, responsable pédagogique.



Au Seuil, l'internat mixte de l'Arc-en-Ciel, les enfants apprennent à se resocialiser.



En moyenne, les enfants de l'Arc-en-Ciel restent entre 2 et 3 ans et demi. Entre 90 et 95 % d'entre eux retournent ensuite dans le milieu ordinaire.

Séquences, ateliers et médiations

Côté scolaire précisément, une partie des enfants sont scolarisés à l'extérieur, dans des écoles partenaires ou dans leur établissement de secteur, les autres directement au collège du site. L'Arc-en-Ciel fait partie des deux seuls ITEP de France à avoir un collège intégré à son site. « C'est un collège privé sous contrat, donc on ne peut pas faire ce que l'on veut », souligne Thierry Schietse. Objectif : réconcilier les enfants avec l'apprentissage et les amener à retourner dans le milieu scolaire ordinaire, avec des cours, appelés séquences, de 45 minutes maximum pour ne pas mettre trop à rude épreuve la concentration des élèves, des temps pédagogiques à la place des heures d'étude : arts plastiques, atelier découverte de la civilisation africaine, théâtre, jeux stratégiques. Selon leur projet personnel, les élèves peuvent aussi s'inscrire à des ateliers (cuisine, VTT, aquariophilie, sérigraphie, etc.) et à des temps de médiation plus courts (couture, mosaïque, production de produits cosmétiques, etc.) avec à chaque fois une dimension pédagogique, éducative et thérapeutique. « La plupart sont dans la défiance et l'opposition

parce que le système les a rejetés. L'idée, c'est de montrer aux enfants qu'ils sont en capacité d'apprendre et qu'ils peuvent défendre un projet pour eux-mêmes, précise Thierry Schietse. La difficulté, c'est qu'à cet âge-là, les enfants sont dans la réponse de leurs besoins immédiats et notre rôle, c'est de les amener à défendre leur projet sur le long terme. 90 à 95 % de nos élèves retournent dans le milieu ordinaire donc ça fonctionne. » Les résultats des élèves aux examens parlent d'eux-mêmes. Sur 16, 13 ont eu le brevet des collèges l'an dernier dont 9 avec mention.

Un manque de moyens aux lourdes conséquences

Malgré ce taux de réussite, le personnel redoute le manque de moyens : « Si une bonne demi-douzaine d'élèves étaient pris en charge en hôpital de jour, ça fonctionnerait mieux. On s'oriente de plus en plus vers un accompagnement ambulatoire, en SESSAD, alors que dans un monde idéal, il faudrait pour chaque gamin que le choix de l'internat ou non soit fait selon ses besoins », ajoute Thierry Schietse. Malgré cette réalité, en allant à la rencontre des enfants

du Seuil, l'internat mixte, tous ont le sourire et sont enthousiastes à l'idée qu'on leur porte un regard d'intérêt. « Il est encore trop pour dire si l'année sera comme toutes les autres », selon Thierry Schietse, mais malgré quelques recadrages sur les formules de politesse, le respect des horaires et des devoirs, les élèves le disent eux-mêmes : « Je me sens bien ici ; je suis contente d'être-là et j'aime bien ma chambre ; parfois j'ai encore un peu de mal à dormir la nuit parce que je suis nouvelle et je n'ai pas l'habitude, mais je suis bien. » ■



Pour conserver un bien-être comme à la maison, après la classe, tous les enfants ont droit à un goûter, avant de monter une demi-heure minimum dans leur chambre pour le repos ou les devoirs. Un cadre nécessaire pour leur éviter l'éparpillement.



Kylian Brevet, 13 ans, a participé à la construction du poulailler et du clapier de l'Arc-en-Ciel. Il a nourri les animaux et s'en est occupé durant plusieurs jours, accompagné d'Augustine Bertrand, monitrice.



PRESTATIONS SOCIALES

L'ARIPA au 30 juin 2021

- 476 familles bénéficiaires d'une pension alimentaire
- Allocation de solidarité familiale :
 - 169 allocataires
 - 187 bénéficiaires
- 24 procédures de recouvrement actives
- 19 demandes d'intermédiation financière avec arriérés d'impayés

Les prestations extra-légales

- 13 structures petite enfance accompagnées depuis 2016 (Ain et Rhône)
- 400 familles concernées par le dispositif « Partir pour rebondir »

MSA Ain-Rhône
Service action sanitaire et sociale
04 74 45 99 90
social@ain-rhone.msa.fr
ain-rhone.msa.fr

“
Une
logique
de parcours

DES PRESTATIONS POUR TOUTES LES SITUATIONS



Pour apaiser les relations entre conjoints, la MSA peut recouvrer la pension du débiteur et la verser au créancier. L'Aripa informe aussi les personnes séparées sur leurs droits.

Une boîte à outils pour les familles

Guichet unique des prestations légales et mobilisée pour ses adhérents grâce à des prestations sanitaires et sociales extra-légales, la MSA agit au plus près des familles pour les soutenir quand elles en ont le plus besoin.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Pour une famille, se séparer est une épreuve. Pour prévenir les risques financiers et relationnels, la MSA et la CAF ont créé en 2017 l'Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (Aripa). Auparavant, en cas de problèmes, il fallait se tourner vers la justice. **Au titre de l'ARIPA, la MSA pouvait récupérer les sommes impayées, gérer l'allocation de soutien familial et émettre des titres exécutoires.** Depuis le 1^{er} janvier 2021, le rôle a été élargi à l'intermédiation financière : le parent débiteur de la pension alimentaire la verse à la MSA qui fait le lien avec celui qui la reçoit. Ainsi, les versements sont sécurisés et les tensions entre les parents sont limitées. La demande peut être directement réalisée en ligne sur le site MSA Ain-Rhône.

UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

La séparation implique des démarches administratives, sources de problèmes potentiels. Pour mieux orienter et accompagner, la MSA a lancé le parcours « Je me sépare », profitant de son statut de guichet unique. Les conseillers clientèle peuvent proposer un rendez-vous pour étudier la situation de la personne et faire un point

sur ses droits. En cas de tensions entre ex-conjoints, l'intermédiation financière peut être suggérée. **« Cela permet de limiter les difficultés, les problèmes de communication pour que tout soit centré sur l'éducation et le bien-être des enfants »**, relève Fanny Ollivier, directrice de la protection sociale, de la relation adhérents et du pilotage.

Déployée à la rentrée 2021, cette logique de parcours vise à inscrire le suivi des assurés volontaires dans la durée. Après le premier « rendez-vous prestations », un accompagnement peut être proposé si des besoins sont identifiés. Ce parcours est aussi une chance de **mieux expliquer les dispositifs existants, de faciliter l'accès aux droits et d'agir sur la santé**, notamment par la prévention.

La réussite de cette dynamique implique un travail collectif. En interne, la transversalité va être renforcée. **« La MSA sera proactive. L'enjeu sera d'être réactif au niveau du service relation adhérent »**, résume Fanny Ollivier. Sur le terrain, des partenaires externes sont précieux. Par exemple, les chambres d'agriculture sont des relais essentiels pour les exploitants pour qui une séparation peut avoir beaucoup d'impact. ■

COUP DE PROJECTEUR

Des solutions locales et innovantes

En plus de ses missions régaliennes, la MSA Ain-Rhône propose une vaste offre de prestations sanitaires et sociales pour soutenir les familles à tout âge.

DES SOLUTIONS POUR LES JEUNES ENFANTS

La MSA facilite l'accès aux structures jeunes enfants en solvabilisant les familles du régime agricole et en aidant à la création d'établissements dans les territoires ruraux, principalement dans la Dombes, la Bresse et le Bugey. Cette dynamique vise à combler le sous-équipement de ces secteurs et à répondre à leurs besoins.

« Nous renforçons les capacités d'accès aux crèches, aux établissements d'accueil de jeunes enfants par de l'ingénierie de territoire et un accompagnement financier », précise Clémence Deroye. La MSA **soutient les porteurs de projets (collectivité ou association) et apporte une aide à l'investissement pour ces services ancrés localement.** Une attention particulière est prêté aux solutions innovantes comme les RPE (relais petite enfance, ex-RAM) itinérants.

DES SÉJOURS POUR SE RETROUVER

Outre l'aide aux séjours ainsi qu'aux activités sportives et culturelles, la MSA a créé le dispositif innovant « Partir pour rebondir » pour accompagner les familles repérées par les travailleurs sociaux sur des projets de vacances. **Il permet de lever les freins au départ qu'ils soient financiers (grâce à un partenariat avec l'ANCV) ou sociaux.** Les

séjours en villages vacances, organisés en pension complète, sont adaptés à la situation de chacun. **« L'enjeu est que les familles soient dégagées du poids du quotidien et se retrouvent »**, précise Nathalie Boyer. À chacun ses besoins : souffler, jouer avec ses enfants... Les projets sont bâtis avec les assistantes sociales et s'inscrivent dans le suivi des familles. Au fil du temps, un travail est mené sur l'autonomie pour qu'elles préparent seules de futurs séjours. **« C'est une expérience positive pour se rassurer sur ses compétences de parent et reprendre confiance. »** Précieux en cas de séparation, le dispositif a aussi permis de souffler lors de la crise sanitaire.

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Avec l'appel à projets « jeunes en milieu rural », mis en œuvre avec la CAF et la DSDEN, la MSA facilite l'engagement des 13 à 23 ans. Chaque année, trois jurys partenariaux se tiennent pour défendre leurs projets sur des thèmes variés (culture, sport, humanitaire...) qui profitent tant aux territoires qu'aux jeunes. Outre le volet financier, l'accompagnement porte sur le montage du projet, l'autonomie et la responsabilité pour qu'ils soient acteurs. En parallèle, des liens ont été tissés avec les structures jeunesse

(centres sociaux, accueils de loisirs, Éducation nationale...) pour faire connaître le dispositif. **« L'important n'est pas tant la finalité du projet, mais de vivre une expérience, de gagner des compétences mobilisables dans le parcours de vie et donner le goût de l'engagement »**, explique Nathalie Boyer. Pour les jeunes, la MSA propose en outre une aide à la poursuite d'étude jusqu'à 500 € et, depuis 2019, une aide à la prise d'autonomie jusqu'à 400 €.

SOUTENIR LA MÉDIATION FAMILIALE

La MSA est, avec la CAF et le ministère de la Justice, l'un des cofinanceurs des services de médiation familiale qui, **grâce à l'intermédiation d'un professionnel qualifié, recréent une communication saine dans cette cellule.** Depuis 2020, la MSA finance aussi des espaces rencontres, offrant des lieux d'échange neutres aux parents. La MSA informe sur ces services ses travailleurs sociaux et ses élus qui identifient les situations où la médiation familiale serait utile. La caisse veille à leur accessibilité dans tout le département, particulièrement en milieu rural. Une réflexion a été menée avec les structures gestionnaires pour organiser des réunions d'information collective, en Haute-Bresse par exemple. ■



Juriste, **Fanny Ollivier** démarre sa carrière à la MSA du Rhône comme gestionnaire de dossier. Après 7 ans à la CPAM, elle devient sous-directrice à la MSA des Alpes du Nord pendant 2 ans. De retour dans sa caisse d'origine depuis le 2 mai 2021, elle est sous-directrice de la protection sociale, de la relation adhérents et du pilotage.



Clémence Deroye est responsable de l'action sanitaire et sociale.



Nathalie Boyer est chargée d'études sur le domaine de la famille dans le service d'action sanitaire et sociale.



STRATÉGIE

Le calendrier 2021

- **Janvier** : lancement de la révision du PAG en comité stratégique.
- **Avril - mai** :
 - groupes de travail thématiques
 - 12 réunions
 - 225 participants
- **14 juin** : approbation par le conseil d'administration
- **2 juillet** : validation des orientations par l'assemblée générale

Les 5 orientations stratégiques, enjeux du PAG 2021-2026

- Positionner l'Adapei comme un acteur incontournable de l'inclusion
- Rassembler tous les acteurs de l'association pour mieux vivre ensemble
- Transformer l'offre pour des parcours de vie personnalisés
- Renforcer l'amélioration continue, la qualité, la bientraitance
- Développer l'innovation, l'expertise, les partenariats

Adapei de l'Ain
20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse
04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr

“
La colonne
vertébrale de
nos actions

PROJET ASSOCIATIF GLOBAL 2021-2026

Un chemin tracé ensemble

Alors que son précédent projet associatif global, établi pour la période 2015-2020, arrivait à terme, l'Adapei de l'Ain a engagé au premier semestre une vaste démarche participative pour définir ses priorités pour les cinq prochaines années.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

Si 2021 est l'année du soixantenaire, l'Adapei se tourne vers le futur et révisé son projet associatif global (PAG). Ce travail de fond implique une vaste réflexion collective. « *Le PAG est la colonne vertébrale de nos missions et actions. Il donne une vision stratégique d'où part la politique de l'association* », rappelle Marie-France Costagliola, présidente de l'Adapei. Cette réflexion a été menée en continuité avec le PAG 2015-2020. Elle s'appuie sur **les valeurs structurantes de l'association : dignité, égalité, respect, solidarité, engagement et bienveillance**. Elle a interrogé la stratégie de l'Adapei, face à l'évolution des besoins des usagers et aux transformations du secteur médico-social. Le PAG est un document de référence pour toutes les personnes liées à l'Adapei : bénéficiaires, familles, salariés, financeurs et partenaires. D'où l'importance de croiser les regards, de partager les expériences et de faire remonter les besoins de chacun.

Le vote sans réserve des grands axes lors de l'assemblée générale du 2 juillet a validé la démarche, le respect de la parole des participants et la pertinence des choix retenus.



CROISER LES POINTS DE VUE

En janvier, un comité stratégique rassemblant la direction et les administrateurs a défini la méthode et les axes de réflexion. Au printemps, douze groupes de travail thématiques ont été organisés dans tout le département autour de six défis (voir ci-contre). **Regroupant administrateurs, usagers et résidents, parents et professionnels, ces rencontres ont permis d'alimenter le PAG** à partir de l'expérience, des interrogations et des souhaits de chacun. Une fois récoltés, ces éléments ont été analysés puis consolidés avant d'être validés en conseil d'administration en juin. La synthèse du nouveau PAG a été présentée aux adhérents et approuvée lors de l'assemblée générale du 2 juillet.

Prochaine étape : dès la rentrée, les axes stratégiques et les défis seront présentés aux professionnels des établissements et services de l'Adapei. Ces priorités seront ensuite traduites en actions concrètes et déclinées dans les deux CPOM* signés avec l'ARS et le Conseil départemental ainsi que dans chaque projet d'établissement. ■

* Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens



RÉDACTION DU PAG

Un travail collectif à trois temps

Pour relever le défi de la révision de son PAG, l'Adapei a choisi d'être accompagnée par l'ENSEIS*, école de formation créée en janvier 2021 après le rapprochement de l'IREIS et l'ARAFDES.

Pour **Nadia Zeghmar (ci-contre)**, directrice générale de l'ENSEIS et chef de projet sur le PAG, l'objectif était d'arriver à un texte simple, clair et dynamique, capable d'illustrer une volonté politique associative. Pour ce faire, elle était entourée de trois consultants, spécialistes du conseil et du médico-social. « *L'accompagnement est un travail de maïeutique. On ne fait pas à la place de l'association. Elle reste aux commandes !* »



SAISIR LES ENJEUX

La première phase a consisté en une analyse du contexte externe et interne pour saisir le positionnement de l'association, sa structuration, ses activités, ses spécificités, ses chantiers en cours... Ensuite, l'ENSEIS a animé les groupes de travail pour mettre en perspective ces tendances et récolter les besoins de tous les acteurs. Pour explorer en profondeur les six thèmes retenus, l'expression de tous a été encouragée. « *Pour que le PAG ne reste pas sur une étagère, il faut que les gens se reconnaissent* », insiste Nadia Zeghmar. Des traces précises des échanges ont été conservées et communiquées. « *C'était une démarche itérative*

et on ne savait pas où les groupes de travail nous mèneraient. Il ne fallait pas rester sur de grands principes, mais se nourrir des rencontres, montrer que rien n'était tracé. Cette ouverture était souhaitée par l'Adapei qui a joué le jeu en donnant du temps et en permettant à ceux qui voulaient participer de se mobiliser. Nous avons eu des éléments convergents, ce qui prouve que l'on parle bien de la même association ! »

VERS LA CONCLUSION

La troisième phase, démarrée en mai, était un temps de rédaction, d'analyse et de présentation, en lien avec la gouvernance. Cinq orientations stratégiques et six défis concrets ont été arrêtés. « *Il a fallu classer, organiser la pensée, voir ce qui donne du sens, ce qui est juste. Le PAG doit être en résonance avec les groupes de travail et les réunions du comité stratégique.* » Malgré la situation sanitaire, toutes les séances ont été maintenues, en personne ou à distance. « *Il y avait deux risques : une participation molle et une production convenue. Mais les participants se sont saisis de l'opportunité. C'était l'occasion de faire entendre leur voix. Il y a eu un bel engagement.* » ■

* École nationale des solidarités, de l'encadrement et de l'intervention sociale

Répondre aux enjeux actuels

Le milieu du handicap vit de profondes transformations depuis une vingtaine d'années qui interrogent le positionnement des associations. Les personnes accueillies changent, la logique de parcours se renforce, les établissements s'ouvrent et le modèle de plateforme de services

progresses. À travers la redéfinition du PAG, l'Adapei s'inscrit dans l'évolution des politiques publiques (virage inclusif, désinstitutionnalisation, réforme de la tarification) et vise à mieux répondre aux besoins de ses bénéficiaires. ■

Repères



Les 6 défis du PAG : synthèse du travail collectif

Assurer une qualité d'accompagnement et une qualité de vie

Cela implique des prestations adaptées aux nouveaux besoins des personnes accueillies et aux handicaps dits "nouveaux", d'améliorer la formation et proposer des réponses aux aidants.

Assurer la cohérence et la continuité de parcours

Les transitions entre établissements seront améliorées, l'offre de service adaptée, l'insertion professionnelle et l'information aux familles et aux usagers renforcées.

Garantir une expertise partagée

Cela signifie s'appuyer sur l'expertise et les ressources de tous (usagers, parents et professionnels) pour co-construire l'accompagnement, organiser des formations croisées et mutualiser les outils.

Respecter et rendre effectifs les droits

Il faudra développer les outils permettant de mieux communiquer pour rendre effectifs les droits.

Développer les mécanismes d'inclusion

Les partenariats avec le milieu ordinaire seront développés : habitat inclusif, classes externalisées, sport... Les dispositifs inclusifs seront diversifiés et le savoir-faire des usagers promu.

Favoriser le bien-être, l'accès à la santé et aux soins

L'équilibre éducatif/sanitaire sera amélioré, la formation des professionnels renforcée. Les partenariats seront développés pour favoriser l'accès aux soins. L'importance du bien-être et du sport santé sera réaffirmée et la prévention valorisée.



SOLUTIONS

4 réunions

- 18 aides à domicile
- 3 administrateurs
- 8 heures d'échange
- 10 thèmes
- 50 pistes de solutions
- 5 axes de travail :
 - Prendre soin des bénéficiaires
 - Développer des réponses sur-mesure
 - Faire circuler l'information
 - Stabiliser l'organisation
 - Valoriser et approfondir les savoir-faire et savoir-être

Ain Domicile Services
Tél. 04 74 21 42 52
www.ain-domicileservices.fr

Des solutions à notre image

UNE RÉFLEXION ENTRE AIDES À DOMICILE ET ADMINISTRATEURS

Quel métier pour demain ?

Alors que le secteur vit d'importantes transformations, Ain Domicile Services a associé ses équipes et ses administrateurs pour prendre le pouls du terrain et faire émerger des solutions nouvelles pour le futur à partir de l'expertise de chacun.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

À quoi ressemblera l'aide à domicile de demain ? C'est pour répondre à cette question et face à des enjeux nationaux récurrents (rémunération, conditions de travail...) qu'Ain Domicile Services a organisé des groupes de travail mêlant aides à domicile et administrateurs.

Fin 2020, une réflexion est engagée par ces derniers pour bâtir le projet, sans risquer de mettre à mal les équipes. « Il s'agissait d'aller chercher la parole des aides à domicile pour faire avancer les choses », souligne Edwige Gueynard, présidente.

SE RAPPROCHER DU TERRAIN

Pour que les échanges soient riches et pour saisir la diversité des territoires, deux aides à domicile par secteur ont été identifiées sur les neuf secteurs de l'association. L'idée n'était pas d'en faire des porte-parole, mais de recueillir leur ressenti, de prendre en compte leur expertise du quotidien pour penser l'avenir. De leur côté, les responsables de secteur n'ont pas été mobilisées. « Les aides à domicile ne se sont jamais inquiétées et ont vu une démarche très positive, pour le bien de tous », précise Edwige Gueynard, qui a participé aux réunions accompagnée de deux administratrices. « Les administrateurs sont là pour faire avancer l'association qui doit entendre ce qu'il se dit à domicile. Ils pouvaient soulever des questions

que les salariés ne poseraient pas. Nous donnions des orientations, mais les aides à domicile pouvaient tout nous dire. Nous voulons des solutions à notre image. En changeant certaines pratiques, nous apporterons du confort aux bénéficiaires, aux familles et aux salariés. »

UNE PAROLE RESPECTÉE

Une attention particulière a été portée au recueil d'informations. Chaque prise de parole était retranscrite intégralement et les résumés étaient systématiquement communiqués. À partir des propositions du groupe de travail et du contexte financier et organisationnel, le conseil d'administration a tiré quatre priorités (voir page 37). Dans la foulée, chaque salarié a été informé des conclusions. Désormais, Ain Domicile Services veut agir vite. Après une présentation en assemblée générale le 31 août, de nouvelles échéances seront fixées en septembre pour de premières actions dans les six prochains mois. ■

Marquant un rapprochement inédit entre aides à domicile et administrateurs, les temps d'échange s'inscrivent dans la dimension de proximité, chère à Ain Domicile Services.



TÉMOIGNAGES

Regards d'experts

Florence Versace, Sabrina Da Graça et Brigitte Collot font partie des 18 aides à domicile ayant participé aux groupes de travail. Toutes portent un regard positif sur une expérience inédite dont elles attendent avec impatience les premiers effets.



Florence Versace
(Ambérieu-en-Bugey)

« AMÉLIORER LA SITUATION POUR TOUT LE MONDE »

Aide à domicile à Ain Domicile Services depuis douze ans, Florence Versace a été d'emblée séduite par la démarche. « Ça correspondait à un besoin de remettre des choses en place, d'entendre nos idées, notre avis pour améliorer le travail pour les bénéficiaires et pour nous. »

Au fil des échanges, elle remarque la récurrence de certains sujets très concrets : plannings, continuité des interventions, kilomètres parcourus... « Chaque réunion avait un thème et on a pu réfléchir en groupe. C'était très bien organisé. » Des solutions ont pu être proposées. « La discussion avec les administrateurs était ouverte. Ils ont posé des questions, il y avait des choses qu'ils ne savaient pas. On était libre de dire ce que l'on pensait, ce qui ne convient pas ou ce qu'il faudrait changer. L'association est à l'écoute. On était là pour améliorer la situation pour tout le monde. » ■



Brigitte Collot
(Châtillon-sur-Chalaronne)

« C'EST TRÈS FÉDÉRATEUR »

Brigitte Collot arrive à Ain Domicile Services il y a trois ans après une reconversion professionnelle. Ancienne préparatrice de commandes, un bilan de compétences fait ressortir son penchant pour le social. Elle se forme un an et devient AES. Brigitte Collot n'en est pas à ses premières réflexions sur le domicile. Sur son secteur, elle est impliquée dans le projet Étoile, qu'elle juge comme une énorme avancée. « En trois ans, j'ai vu les choses s'améliorer. Je me sens bien dans mon travail. On peut parler des difficultés et faire en sorte de les améliorer. Et ça, ça n'a pas de prix ! » Pour elle, les groupes de travail ont permis aux aides à domicile d'être moins isolées et de croiser leur regard avec des collègues au ressenti différent. « On se sent impliqués et c'est très fédérateur. » La présence des administrateurs était un plus pour prendre conscience des enjeux du quotidien et renforcer le lien avec le terrain. « Nous avons vidé notre sac sur les sujets qui nous posent problème. Nous avons beaucoup parlé de communication, de déplacements, du cadre d'intervention. Certaines choses sont récurrentes et il était important de les mettre sur la table pour les traiter. On s'est sentis valorisés, écoutés. » ■

Repères



Les 4 priorités retenues

- Déployer Étoile à toute l'association
- Faire évoluer le tutorat pour les situations complexes et systématiser l'entrée en relation avec les bénéficiaires des nouveaux salariés
- Dépasser les problématiques de déplacements
- Rappeler les limites professionnelles et le cadre d'intervention de l'association

Sabrina Da Graça
(Dyonnax)



« ON SE SOUCIE DE NOUS, DE NOTRE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL »

Sabrina Da Graça rejoint Ain Domicile Services en juin 2008. Après six ans à observer les besoins des personnes âgées, elle prépare un diplôme d'auxiliaire de vie en VAE, décroché en octobre 2016. « Depuis mon arrivée, il y a eu énormément d'améliorations. C'est vraiment valorisant », explique-t-elle, pensant notamment aux formations. Pour Sabrina Da Graça, les groupes de travail sont l'étape supplémentaire. « On nous demande notre avis pour faire évoluer les choses, pour trouver des solutions. Cela montre qu'on se soucie de nous, de notre bien-être au travail. » Elle juge ces échanges essentiels face aux difficultés du métier. « On parlait de notre expérience, notre réflexion personnelle pour voir comment améliorer le maintien à domicile. Les thèmes étaient bien différents de ceux abordés en réunion d'équipe et la réflexion plus poussée. » La dernière réunion a été l'occasion de faire le bilan. « On a voté pour valider ce qui a été dit. Le but était que l'on se retrouve là-dedans. » Sabrina Da Graça attend maintenant avec impatience les avancées pour continuer d'accompagner les bénéficiaires dans les meilleures conditions. ■



ACCOMPAGNER

Un service pour les proches aidants

- quels que soient l'âge et la situation de l'aidant, le type de handicap, de maladie ou l'âge de la personne aidée (qu'il soit à domicile ou en établissement)
- dans tout le département
- en collaboration avec les autres professionnels du territoire
- un service gratuit

Les axes

- un soutien et un accompagnement
- de la mise en relation
- des solutions de répit

Adapa
Service d'accompagnement et de soutien aux proches aidants

Tél. 07 87 07 47 78
prochesaidants@adapa01.com
www.adapa01.fr

“
Leur rendre
la vie plus
facile

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

Pour les invisibles

L'Adapa a créé un service dédié à l'accompagnement et au soutien des proches aidants : si le sujet n'est pas neuf, l'approche renverse les codes.

PAR AGNÈS BUREAU

« Ils ont toujours été là, mais on ne les regarde vraiment que depuis quelques années », reconnaît Laure Fombonne, chargée de mission à l'Adapa. Désespérant paradoxe des proches aidants : leur contribution est depuis longtemps reconnue mais l'équation du maintien à domicile s'écrit sans eux. « C'est un vrai changement de focale, insiste Laure Fombonne. L'aide à domicile s'est construite sur une logique de service aux personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. Leur environnement familial ou amical a ensuite été pris en compte. À l'Adapa, nous avons toujours collaboré avec les proches. Mais en créant aujourd'hui un service spécifique, centré sur l'aidant, nous nous adressons à eux directement, pas au travers de la personne aidée. »

DES AIDANTS ISOLÉS

Laure Fombonne est avec Rayana Stevenon, psychologue à l'Adapa, en charge du service d'accompagnement et de soutien aux proches aidants. Leur feuille de route n'est pas totalement écrite et l'Adapa leur laisse la marge nécessaire pour s'ajuster et expérimenter. « À nous d'aller au-devant des aidants, détaille Rayana Stevenon. Notre service s'adresse à tous les aidants, pas seulement ceux dont le proche est un bénéficiaire de l'Adapa. Nous souhaitons toucher ceux qui sont isolés, sans soutien. » Marie* se souvient que lorsque l'accompagnement de son fils par le centre ressources pour lésés-cérébraux a pris fin (après son entrée en Esat**), « on s'est retrouvés

seuls, sans interlocuteurs ». Le groupe de parole avait pourtant été un soutien précieux. Depuis le début de l'année, Marie a trouvé le chemin du Café des aidants de l'Adapa. « Ça fait du bien de voir du monde. La famille n'a pas forcément envie d'entendre parler de nos difficultés ; ici, on est entre personnes qui se comprennent. C'est un moment à nous, une soupape. »

DES SOLUTIONS SUR MESURE

L'appui du service de l'Adapa ne se résume cependant pas aux actions collectives (Café des aidants, groupes de parole, formations...). Le premier contact avec un aidant se passe à son domicile s'il le souhaite, dans un tête-à-tête qui permet de faire tranquillement connaissance. La professionnelle médico-sociale et la psychologue se déplacent volontiers ensemble. Elles découvrent chaque fois une situation particulière. « On ne s'interdit rien. S'il est utile d'accompagner la personne pour un rendez-vous administratif compliqué, on le fera. » L'accompagnement permettra de cerner les difficultés et les besoins et surtout de proposer des solutions. Pour ça, l'équipe travaille évidemment avec les professionnels du réseau gérontologique et du handicap. « Nous n'avons pas la prétention de faire mieux ni seuls, insiste Laure. On peut relayer vers une structure de répit et, à l'inverse, le service social d'un hôpital, un SAVS ou une mairie peuvent guider un aidant vers nous. » ■

*Le prénom a été modifié.

**Établissement d'aide par le travail



TÉMOIGNAGES

« La maladie envahit la vie »

Le compagnon d'Evelyne Rilliot est atteint de la maladie de Parkinson. Elle témoigne du désarroi des aidants. « La maladie envahit littéralement votre vie. Vous n'êtes jamais serein. Quand on s'absente, on a en tête "ne rentre pas trop tard", "est-ce que tout va bien à la maison"... J'ai des activités associatives et personnelles, mais certains aidants ne s'autorisent plus de lien social. »



Evelyne Rilliot

Ils se retrouvent isolés même au sein de leur famille qui se déleste sur eux de la charge matérielle et morale. (...) Ça reste compliqué de trouver où s'adresser pour être conseillé et aidé. A l'hôpital, le neurologue ne "savait pas". Après l'annonce du diagnostic, on était repartis seuls avec nos questions et les bouleversements à venir. Alors oui, les aidants ont besoin d'un appui et de renseignements. Ils ont besoin de se retrouver avec des personnes qui les comprennent. » ■

« Ils n'osent pas demander »

Les intervenants à domicile de l'Adapa sont des relais précieux pour repérer la fragilité et la détresse d'un aidant. Ils ont été formés et outillés pour faire remonter leurs observations inquiétantes. Catherine Burnichon est aide-soignante dans le service de soins infirmiers à domicile de l'Adapa. Ces quinze derniers jours, le SSIAD a déjà transmis trois fiches de remontée d'infor-



Catherine Burnichon

mation à Rayana Stevenon. « C'est libérateur pour nous de pouvoir alerter quand il nous semble qu'une situation se dégrade. On voit un aidant qui fatigue ou qui devient agressif. On en parle en équipe, on partage ce qu'on observe. C'est rare qu'une personne demande de l'aide. Je pense que les aidants n'osent pas dire que c'est devenu difficile à supporter pour eux. Quand on transmet une fiche à l'Adapa, on prévient la personne. Elle sera libre d'accepter ou pas un rendez-vous. » ■

En plus Développement des actions collectives



Le service d'accompagnement et de soutien aux proches aidants assure d'abord un accompagnement individuel. L'Adapa poursuit en même temps le développement des actions collectives de soutien. Le Café des aidants se tient chaque mois à Bourg-en-Bresse. Une session de formation pour les aidants a eu lieu au printemps dans le Pays de Gex, une autre est programmée cet automne sur le bassin de Bourg (six modules de trois heures).

Une conférence sur la médiation familiale aura lieu à Miribel le 27 septembre (à 14h).

Des actions ciblées sur la santé sont prévues à Bourg-en-Bresse et à Valserhône (conférences et ateliers).

Enfin, des groupes de parole vont démarrer en septembre dans le Bugey sud, le Pays de Gex et la Côte d'Azur. Les séances s'étaleront de septembre 2021 à mars 2022.



Laure Fombonne, professionnelle médico-sociale, et Rayana Stevenon, psychologue, prêtes pour une visite à domicile. L'Adapa travaille depuis 2017 avec l'Association française des aidants qui a formé ses intervenantes à l'animation des cafés des aidants. L'accélération du soutien aux aidants est engagée en 2020 sous l'impulsion de Christelle Roudaut, responsable du pôle Développement et innovation de l'Adapa qui a validé le diplôme inter-universitaire de répit et d'accompagnement pour les proches aidants.

Unafam 01

Des ateliers d'entraide

Accueils personnalisés, cafés-rencontres mensuels, groupes de parole, formations s'inscrivent à nouveau au calendrier de l'Unafam* de l'Ain. « Après un an d'arrêt suite au Covid, les personnes avaient vraiment besoin de se retrouver » souligne Marianne Dauvillier, bénévole. Avec le soutien de la CNSA** et de l'Europe, et en partenariat avec l'Unafam de Saône-et-Loire, l'association a pu renouer aussi avec l'organisation d'ateliers d'entraide sur trois jours. En juin, un premier a réuni huit proches aidants de malades psychiques, un samedi à Bourg-en-Bresse puis

en résidentiel deux jours à la Plaine tonique. Objectifs : leur faire prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie sur leur vie, prendre conscience de leurs savoir-faire acquis, partager leur expérience, cultiver leur confiance en soi, développer un réseau de soutien. « J'ai vu des gens arriver épuisés. Au bout de trois jours, j'ai vu revenir des sourires et se dessiner les perspectives. Le plus souvent, ça marche et c'est extraordinaire » note Jean-François Jagu, animateur référent bénévole à l'Unafam Auvergne-Rhône-Alpes. Une nouvelle session est programmée les 6, 13 et 14 novembre, à Bourg-en-Bresse. Deux autres sont en projet pour 2022 dans l'Ain. ■

Tél. 04 74 32 11 39 / 01@unafam.org

* Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

** Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



L'Unafam était présente à la Journée des aidants en juillet.



Emploi des seniors

Dynamique d'actions

Alliant accompagnement individualisé et dynamique collective, les Clubs Experts 50+ organisés par la MIFE* de l'Ain réunissent durant trois mois un petit groupe de seniors demandeurs d'emploi autour d'actions visant à dynamiser leur recherche. Bilan positif : « Près de trois quarts des participants retrouvent un emploi ou entrent en formation dans les trois mois » précise Jean-Marie Maire, chargé de mission. Nouveau : cet automne, la MIFE propose un Club Experts 50+ spécial cadres. À noter parmi les « plus » de l'action : un coaching individualisé renforcé, un travail sur le « deuil professionnel », des ateliers LinkedIn et Facebook, des témoignages de cadres revenus à l'emploi grâce au Club Experts, des immersions en agences

d'intérim auprès de recruteurs... Le dispositif est ouvert également aux cadres en situation de handicap, dès 46 ans. ■

* Maison de l'information sur la formation et l'emploi



Les Clubs Experts 50+ allient dynamique de groupe et accompagnement individuel.



À la une de l'ADMR



Côté bénévoles

La Fédération ADMR de l'Ain s'inscrit dans le projet national « Vie associative » visant à créer une nouvelle dynamique pour la recherche et l'accueil des bénévoles. Pour cela, un trio dont fait partie Jean-Pierre Lamétairie-Laissu, président fédéral, a été constitué. Le 19 juillet, l'ADMR de Saint-Étienne-du-Bois a accueilli les bénévoles à une première soirée conviviale, en présence de deux membres du conseil municipal. Quatre ateliers sur une communication adaptée à la recherche de bénévoles, leur accueil dans les associations, les missions confiées... ont permis de riches échanges. Le projet se poursuit avec une rencontre à Champagne-en-Valromey fin septembre.

Côté salariés

L'ADMR met l'accent sur son engagement qualité 4, former et accompagner les salariés dans leurs missions pour conforter leurs compétences et fidéliser ses équipes. Le 11 juin, la première réunion d'intégration des nouveaux salariés de 2021 a réuni un petit groupe d'aides à domicile et personnels administratifs. Ces journées, au nouveau format créé et présenté par l'ensemble des responsables de service du comité de direction de la fédération dans le cadre d'une AFEST*, avec vidéos, quizz, présentation des essentiels et visite des locaux de la fédération, auront lieu chaque mois.

* Action de formation en situation de travail

Côté communication

La grande campagne nationale ADMR 2021, témoignant de la richesse et du sens des métiers de l'aide à domicile, et de l'engagement quotidien des salariés, est à retrouver sur les écrans, les affiches, les sacs à pain...



DANS CE MÉTIER, CHAQUE RENCONTRE EST UNIQUE.

<https://www.facebook.com/federationadmr01/>

DOSSIER FORCES DE L'ORDRE ET ACTEURS SOCIAUX



Forces de l'ordre et acteurs sociaux

Le mur est tombé



DOSSIER AGNÈS BUREAU

Ils se sont longtemps toisés. Policiers et gendarmes d'un côté, travailleurs sociaux de l'autre, forcément antagonistes ou carrément ennemis. Et puis les politiques publiques ont multiplié les espaces incontournables de coopération via les dispositifs des quartiers prioritaires, la lutte contre la délinquance, la protection des victimes, les politiques locales de sécurité et de tranquillité publiques... Forces de l'ordre et acteurs sociaux ont appris à se parler et s'appliquent à se comprendre. Côté « social », on rappelle qu'il ne doit pas y avoir de confusion des rôles, en tâtonnant parfois sur les lignes rouges à ne pas franchir.

De leur coopération et de leur dialogue sur le terrain dépendent peut-être, en partie, l'avenir des politiques sociales.

Forces de l'ordre et acteurs sociaux

Partenaires particuliers

En 15 ans, les lignes ont bougé : les lieux de concertation se sont multipliés, les collaborations concrètes aussi. Quant aux représentations respectives, c'est un sujet « en cours ».

On est parti de loin, vraiment loin : forces de l'ordre et travailleurs sociaux ont longtemps représenté, selon les expressions entendues lors de nos entretiens, « deux métiers diamétralement opposés » et des « postures antagonistes ». « Deux mondes » qui se considéraient avec incompréhension, voire franche hostilité. **La fin de la guerre froide date au mieux d'une quinzaine d'années**, quand il a fallu commencer à travailler ensemble. Les conseils intercommunaux de prévention de la délinquance (rendus obligatoires dans les communes de plus de 10 000 habitants en 2007*) vont faire bouger les lignes en mettant en place des groupes de travail sur les sujets qui agitent la ville. « Ces commissions opérationnelles ont fait du lien, elles ont permis de partager des cultures de travail », estime Younès Tayek, directeur du pôle Prévention de la Sauvegarde O1.

Compétences reconnues

Pour le directeur de l'Avema, Jean-Pascal Thomasset, l'ouverture de l'unité médico-judiciaire en 2006 a été un autre déclencheur. « Les policiers et nos travailleurs sociaux ne se contentaient plus de se passer le relais ; ils ont coopéré. Ils ont vu et reconnu les compétences de part et d'autre. **On passait d'un regard qui dévisage à un regard qui envisage...** c'est-à-dire au partenariat. »

L'arrivée des premiers intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, en 2005 puis en 2013, relevait aussi d'une gageure (ils sont salariés détachés de l'Avema, effectifs portés de 3 à 5 en 2021). Et puis les enquêteurs ont réalisé l'intérêt d'avoir avec eux des professionnels qui accompagnent immédiatement les victimes (gain de temps mais aussi efficacité dans les premières investigations). De leur côté, les travailleurs sociaux ont mieux compris la nécessaire posture des forces de l'ordre lors d'une enquête, relativisant la « froideur » des uns contre « l'empathie » des autres.

Lucides et vigilants

Au fil du temps, ce n'est pas seulement le discours mais les positions qui ont réellement évolué. Aujourd'hui, l'Avema participe à des formations communes avec les forces de l'ordre ; des travailleurs sociaux ont « tourné » avec les équipes de la BAC. Les stages de citoyenneté (ordonnés par les tribunaux) ou les chantiers éducatifs font collaborer forces de l'ordre et travailleurs sociaux... Le partenariat a de toutes façons suivi **la multiplication des**

instances de coopération institutionnelles (comité local d'aide aux victimes, cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles, groupes de partenariat opérationnels, groupes de suivi individualisé...). L'amélioration des conditions d'accueil et de dépôt de plaintes en gendarmerie et en commissariat (notamment pour les femmes victimes) et les progrès « déontologiques » des forces de l'ordre ont évidemment facilité le rapprochement avec les acteurs sociaux. Cela étant, côté acteurs sociaux, on se dit « lucides » et « vigilants ». Chacun son rôle. **Le partage d'information demeure un des sujets les plus sensibles.** Ajoutons que la qualité et l'efficacité des collaborations varient selon les lieux et les personnes et n'oublions pas les polices municipales, présentes dans 136 communes, qui font aussi partie de l'équation. ■

* Conseils locaux (CLSPD) ou intercommunaux instaurés en 2002 à la suite des conseils communaux de prévention de la délinquance qui dataient du début des années 1980 (premières instances partenariales où l'on parlait déjà de « coproduction de la sécurité », très formelles et peu investies par les institutions policières et judiciaires).



Activité de vacances pour une dizaine de jeunes d'Oyonnax : repeindre les barreaux du commissariat de police. Ce chantier éducatif, proposé et encadré par les éducateurs de la Sauvegarde début 2018 (et rémunéré), dépassait largement la simple expérience professionnelle et citoyenne. Au fil des jours, les jeunes ont révisé l'image négative et simpliste qu'ils avaient des policiers. L'action était financée par le fonds interministériel de prévention de la délinquance, en partenariat avec la Police nationale, l'État, la Ville et Dynacité.

Fugues de mineurs

De l'art d'accorder ses violons

Certains sujets restent des points de crispation difficiles à dépasser.

Il en va ainsi des fugues en maison d'enfants. D'un côté, une MECS* tenue de signaler tout jeune parti sans prévenir ou pas de retour au-delà de l'heure prévue. Aux Ricochets à Dagneux, il suffit de deux ou trois habitués des sorties inopinées en ville ou chez des copains pour que les signalements grimpent en été à une dizaine par semaine. D'un autre côté, une brigade de gendarmerie excédée et incrédule. « En 2019, nous avons travaillé ensemble un protocole qui convienne à tous », raconte Elisabeth Pothier, responsable de la MECS de Dagneux. Le compromis trouvé comportait la notion de « fugueur régulier » et les « sorties non autorisées ». Dans ce cas, l'alerte était donnée par mail à la gendarmerie, relayée aux patrouilles susceptibles de croiser le jeune dans le village. Ces procédures moins formelles (pas de déplacement physique au commissariat et moins de paperasse) ont été utilisées jusqu'à l'été 2020, quand une jeune fille (fugues incessantes et forte mise en danger) a fait de nouveau craquer des coutures laborieusement tissées.

Une procédure applicable sur tout le département est en cours de négociation

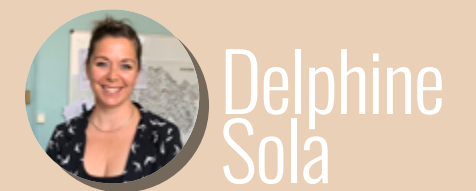
avec la gendarmerie, la police, l'État, le Département et les MECS, en lien bien sûr avec la Procureure. « On s'est mis d'accord sur la possibilité de déclarer une fugue via le 17, annonce Bérangère Novel, responsable Enfance adoption au Département. Quand on a deux éducateurs sur un groupe, on préfère ne pas voir l'un s'absenter. » Les MECS ont de leur côté promis de signaler plus rapidement le retour d'un fugueur (la levée de fugue oblige à présenter le jeune au commissariat ou à la gendarmerie). Bref, de crises en discussions, forces de l'ordre et travailleurs sociaux apprennent à se comprendre. Non, les MECS ne sont pas des lieux de rétention ; oui, les jeunes sont bien assez malins pour rendre difficile de dire l'heure exacte où un fugueur a quitté la maison.

Il n'empêche que les relations restent « variables », comme on dirait d'une météo où alternent averse et ciel calme, et dépendantes du contexte local. Pour Elisabeth Pothier, le point de friction principal sera toujours la reconnaissance de l'autre. ■

* MECS : maison d'enfants à caractère social



« Nous travaillons en ce moment avec la gendarmerie sur la consommation de cannabis. On met sur la table la question de la "première fois", des suspensions, de comment et quand ils peuvent intervenir... », raconte Elisabeth Pothier, responsable de la MECS les Ricochets (PEP O1). Autant de sujets moins simples qu'il n'y paraît. (Sur la photo : le groupe des 4-11 ans avec deux éducateur.ices et la responsable à droite.)



Delphine Sola

Delphine Sola, entrée en gendarmerie à 18 ans, adjudant-chef à 29 ans et depuis neuf mois en immersion « de l'autre côté de la barrière », au service de protection des majeurs de l'UDAF. Une expérience qui l'enchantait et lui donne la mesure de la méconnaissance mutuelle entre ces deux mondes.

De la gendarmerie au social

Delphine Sola n'a pas le profil type de la travailleuse sociale : cette jeune adjudant-chef, temporairement en congés sans solde de la gendarmerie a décroché le poste de responsable du service de Protection des majeurs de l'UDAF en janvier 2021. De l'armée au social, le choc des cultures a bien eu lieu. Delphine Sola a, notamment, dû apprendre un management et des échanges « plus tempérés ». « En gendarmerie, on est plus rapide et plus cash. » La directrice de l'UDAF dit avoir été convaincue par « sa motivation, son expérience de contact avec des personnes ayant des problématiques sociales et son rapport précis et solide au cadre légal. »

Au sein de la gendarmerie, Delphine Sola avait choisi d'être référente sur les violences intrafamiliales. « Les premières réunions avec la mairie et les acteurs sociaux ont été compliquées ; on n'avait pas la parole dans un tour de table où nous n'étions visiblement pas légitimes. Les choses ont changé progressivement. » Une fois dépassée la vision strictement répressive du gendarme, « les assistantes sociales de secteur, le Planning familial, le collège se sont mis à orienter des victimes vers nous. » Delphine Sola confirme, expérience à l'appui, que les idées reçues peuvent être démontées à force de fréquentation régulière. « Des formations croisées seraient profitables à tous. » Catherine Michon reconnaît que sa présence a déjà permis de fluidifier les rapports entre son service et les forces de l'ordre.

Police nationale

« Des relations pragmatiques »

Baptiste Berrod est depuis mai 2021 directeur départemental de la sécurité publique et grand patron de la police nationale dans l'Ain (compétente sur six communes des pôles urbains de Bourg et Oyonnax, avec 250 policiers). Sa prise de fonction n'est pas passée inaperçue puisque, outre les services de l'État, la Justice ou les politiques, il a rencontré – à son initiative – des acteurs sociaux de l'Ain : bailleurs sociaux, Avema, Sauvegarde, Alfa3a, Tremplin...

Pour le commissaire divisionnaire Baptiste Berrod, pas de police efficace sans dialogue, notamment avec les acteurs sociaux, ni même sans « co-production de la sécurité ».



Cet a priori de collaboration n'est pas banal...

Les problématiques de délinquance relèvent parfois de difficultés d'ordre social, plutôt que du champ pénal. De même quand nous intervenons sur des troubles à la tranquillité publique, des problématiques d'insalubrité, des incivilités..., la réponse ne peut pas être uniquement « policière ». On ne trouve des solutions dans la durée qu'avec du partenariat. Nous avons besoin les uns des autres, acteurs sociaux et policiers le savent.

Quelle est votre première impression sur les relations entre police et acteurs sociaux dans l'Ain ?

Le niveau de coopération me paraît plutôt très satisfaisant. Les relations sont pragmatiques, efficaces, sans défiance. La police est depuis quelques années dans une démarche de sécurité du quotidien. Face à des troubles créés par des regroupements de jeunes par exemple, on aurait auparavant exclusivement usé des voies policières, avec des opérations de contrôle et des conséquences pénales. Aujourd'hui, on réfléchit en plus avec le bailleur social et les autres partenaires aux

dispositions qui peuvent ramener de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité. On cherche une réponse globale. Nous coproduisons la sécurité.

La lecture des problématiques est-elle la même de la part des travailleurs sociaux et de la police ?

Nous ne faisons pas le même métier mais nous partageons la même finalité : permettre aux habitants de vivre paisiblement. J'ajoute que nos relations ne tournent pas seulement autour des mis en cause, mais aussi des victimes, notamment de violences conjugales.

Les stéréotypes n'ont plus cours ?

Oui, clairement. Les CISPDP* ont permis de gros progrès. Il est évident que nous avons besoin du social pour la prise en charge des victimes, et que le social fait partie d'une réponse pénale pour des mis en cause (avec par exemple les stages de réparation pour des auteurs de violences conjugales). Nous avons en commun le souci du service public.

Qu'attendez-vous des acteurs sociaux ?

Le partenariat, ça fonctionne dans les deux sens. Quand un jeune mineur étranger arrive à Bourg et se fait connaître au commissariat, nous contactons la Sauvegarde**. Mais nous avons aussi besoin des acteurs sociaux pour faire notre travail. L'information ne doit pas être à sens unique. ■

* Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance

** qui gère le dispositif départemental d'accueil et d'hébergement des mineurs isolés étrangers (16-18 ans)

Oyonnax-Arbent-Bellignat

Un travail au quotidien

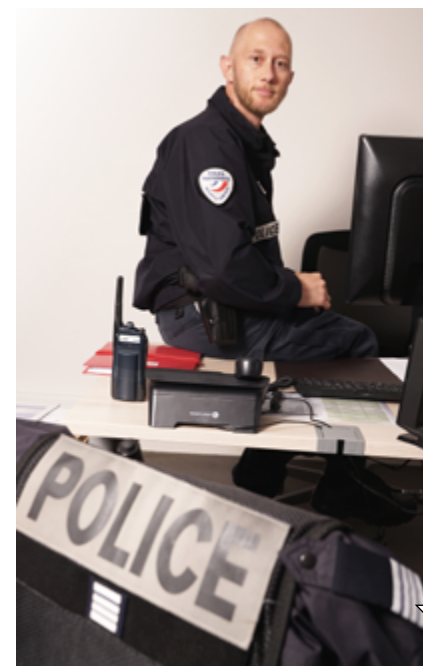
Les contrats locaux ou intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD ou CISPDP) rassemblent large : collectivités locales, services de l'État, de la Justice de l'Éducation nationale, police et gendarmerie, collèges et lycées, centres sociaux, mission locale, centres d'hébergements, transports publics... Le CISPDP d'Oyonnax réunit ainsi une cinquantaine de personnes chaque semestre. Pour Jacques Vareyon, 1^{er} adjoint au maire de la Ville, « le CISPDP évite de disperser les énergies et de doubler les actions. C'est important d'échanger sur la compréhension que chacun a des événements vécus dans la ville ; tout le monde entend les mêmes choses et on avance ensuite dans le même sens. »

Le dernier CISPDP a été consacré aux renforts arrivés en mai dernier au commissariat, qui compte désormais 47 policiers. Les six agents supplémentaires, promis par le ministre Gérald Darmanin lors de sa visite en février à Oyonnax, ont permis de faire tourner

chaque nuit deux patrouilles « sur roues ». Le niveau de violences urbaines et d'incendies volontaires reste en effet élevé pour une zone police de 30 000 habitants (environ 150 incendies par an, poubelles surtout et parfois véhicules, non limités aux quartiers politique de la ville). La mairie mise sur les forces de l'ordre, dont sa police municipale, et sur un réseau de caméras de surveillance de plus en plus dense pour apporter une réponse sécuritaire à des phénomènes « de délinquance pure ».

La tactique du carreau cassé

Il n'empêche que la Ville compte aussi trois médiateurs sociaux et une équipe de prévention spécialisée de la Sauvegarde pour désamorcer et apaiser les tensions et conflits (8 ETP sur Oyonnax et Arbent). D'après Assad Akhlafa, élu de la Ville chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance, « tout le monde a bien compris les missions et les prérogatives respectives des forces de l'ordre et des travailleurs sociaux. Le CISPDP y est pour beaucoup. » L'instance a incontestablement facilité les contacts au quotidien. « Le CISPDP n'est que le sommet de l'iceberg, précise Richard Cestrières, commandant de police à Oyonnax. Nous travaillons en continu et tous les jours avec les centres sociaux, le CHRS, les bailleurs sociaux... » Le commissariat a mis en place des fiches navettes avec ces derniers : le squat d'une cave est signalé par mail à la police qui intervient rapidement. Sur un feu de poubelle, la transmission des premiers éléments par mail permet de préparer la plainte et de réduire le temps du rendez-vous formel au commissariat. Réactivité identique dans l'autre sens.



Le commandant Cestrières est en poste à Oyonnax depuis 2009. Il confirme la facilité et l'efficacité des relations entre la Ville, les polices nationale et municipale et les acteurs locaux, tous « beaucoup moins cloisonnés qu'avant ».

Signaux faibles de « pré-délinquance »

Le jeune âge des auteurs de délinquance de voie publique est la préoccupation numéro 1 sur Oyonnax : 55 % des auteurs interpellés sont mineurs (généralement 12-16 ans) contre 25 % en moyenne en France. Le CISPDP a donc accouché en 2018 du groupe de suivi individualisé (GSI), instance à vocation préventive pour les jeunes repérés en « pré-délinquance ». Les signalements sont transmis directement à la coordinatrice (inquiétudes liées au décrochage scolaire, à des embrouilles dans des associations ou avec la police municipale...). Elle recoupe les informations, évalue la situation. Le jeune peut alors être convoqué par le maire en présence de la police municipale et de la coordinatrice. Un suivi lui est proposé, sur la base d'un engagement commun. Vingt-cinq jeunes (mineurs ou jeunes majeurs) ont été ou sont accompagnés depuis le début de l'année. Le dispositif, cadré par le Procureur, semble satisfaire tout le monde. Les jeunes sont souvent connus, directement ou par le biais d'un proche, par le médiateur social, le SPIP, l'aide sociale à l'enfance... La coordination du GSI permet souvent d'être réactif, par exemple en trouvant rapidement une place dans un chantier éducatif. Un dispositif équivalent a été créé sur Belley en avril, il existait déjà à Ambérieu-en-Bugey, sur Montluel Côtier et Miribel Plateau.

Ligne rouge

Toutes les collaborations ne sont cependant pas aussi fluides. « Les éducateurs de rue vont au-devant des jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation, rappelle Younes Tayek, directeur du pôle Prévention de la Sauvegarde. Le principe est celui de la libre adhésion et de l'anonymat. Nous respectons la confidentialité de rigueur en protection de l'enfance. » Cette posture, entre partenariat actif et distance prudente, continue de faire grogner certains élus locaux. Tout ce qui peut écorner le lien fragile tissé avec des jeunes en voie de désaffiliation sociale doit être évité, plaide Y. Tayek. Qui aurait à gagner à mettre un éducateur en porte-à-faux ? La coopération s'inscrit donc en-deça de cette ligne rouge de l'intervention sociale. Elle s'est organisée facilement sur des actions communes auprès des jeunes (chantiers éducatifs, rencontres...), elle reste sensible sur le partage d'information. ■

Repères



• **Dans l'Ain, une délinquance plus faible** qu'au niveau national : 6,2 atteintes aux personnes pour 1 000 habitants contre 10,1 en France en 2019.

• **Sur le premier trimestre 2021 cependant, les atteintes aux personnes ont augmenté de 30 %** par rapport au premier trimestre 2020. Les violences intrafamiliales sont également en forte hausse (+ 34 % pour les violences sexuelles et viols et + 79 % au titre des menaces et chantages).

• **Dans l'Ain, 21 % des dossiers pénaux impliquent des mineurs**, contre 29 % au niveau national.

• **156 policiers municipaux** sont employés dans 136 communes. Oyonnax (22 500 habitants) emploie autant de policiers municipaux que Bourg-en-Bresse (42 700 habitants), soit 24 agents. Ils sont depuis peu en service également la nuit.

• **3 communes sur 10 ont installé des caméras de vidéosurveillance** dans l'Ain (118 communes). Le nombre de demandes enregistrées par les services de l'État a été multiplié par 10 entre 2020 et 2021.

• **10 conseils de sécurité et de prévention de la délinquance dans l'Ain** (CISPD intercommunaux ou CLSPD locaux) sur les secteurs de :

- Bourg-en-Bresse
- Oyonnax
- Pays de Gex
- Valserhône
- Montluel Côtière (3CM)
- Miribel Plateau
- Ambérieu-en-Bugey
- Miribel
- Belley
- Meximieux (2021)

Un CISPD est en cours de création sur Jassans-Riottier et un CLSPD est en projet à Saint-André-de-Corcy.

Délégué à la cohésion police population

L'Ain dispose depuis 2020 d'un et bientôt deux délégués à la cohésion police population. La fonction a été créée pour ramener un « climat de confiance » dans des quartiers où les relations avec les habitants se sont dégradées (en gros, ceux de la politique de la ville). Elle est confiée à des fonctionnaires de police retraités. Leur rôle : créer du réseau, assurer une forme de police de proximité pour laquelle les fonctionnaires en exercice n'ont pas le temps. Jean Krichenko : « *Je m'intéresse aux incivilités que je repère dans les mains courantes* ou qu'on me signale (bagarres récurrentes en sortie d'école, squat de cave...).* J'essaie de trouver des solutions avec les gens, sur le terrain, en appelant

les bons relais. » Il s'efforce de suivre chaque « dossier » dans la durée. En bon médiateur, il connaît les conseillers d'éducation des collèges, les résidences sociales, les éducateurs de prévention, la maraude de la Croix-Rouge, les bailleurs, les associations d'habitants... Il intervient un à deux jours par semaine, en s'efforçant de garder du temps pour des actions de prévention.

Le délégué à la cohésion police population est joignable via les commissariats de police de Bourg et Oyonnax ou par mail. ■

* Une main courante est l'enregistrement par la police ou la gendarmerie de faits subis ou constatés ; ce n'est pas un dépôt de plainte et le fait en question ne constitue pas forcément une infraction.

L'État chef de file

Quatre groupes de travail ont préparé le plan départemental de prévention de la délinquance pour

2021-2024. Chaque groupe, animé par un sous-préfet et un maire, a réuni institutions et acteurs sociaux autour d'un thème particulier : le premier s'est intéressé aux jeunes et aux questions de parentalité ; le second à la protection des personnes vulnérables et des victimes ; le troisième portait sur l'implication de la population dans les politiques de prévention et de tranquillité publique ; le quatrième visait la rénovation de la gouvernance locale de ces politiques. « **Le Plan est une boîte à outils avec des fiches actions et des objectifs** que j'ai voulu chiffrés, précise Lucie Roesch, directrice de cabinet de la Préfète de l'Ain. Les fonds interministériels seront fléchés vers les collectivités locales et les acteurs sociaux qui porteront des actions. » Elle souligne l'hétérogénéité des problématiques entre zones rurales et urbaines et la



nécessité d'améliorer la coordination des acteurs. Une instance spécifique travaille sur les questions de repli communautaire et de radicalisation. **Un travail coordonné sur la prostitution dans l'Ain a également été engagé** cette année, à l'initiative de la commission départementale dédiée présidée par la Préfète. Un diagnostic s'intéressera notamment à la prostitution des mineurs, phénomène que le Département voit croître parmi les adolescentes de l'aide sociale à l'enfance. ■

PARTENAIRE ALFA3A



Et si en 2021, on achetait autrement ?

Achetons **ensemble, mieux et moins !**

Achetons mieux

Osons revisiter notre manière de consommer

pour respecter l'Homme et la planète dans nos achats !



le Cèdre

Achetons autrement

DS HMS VOUS ACCOMPAGNE AVEC DES SOLUTIONS INNOVANTES ET ÉCO-RESPONSABLES POUR UNE DÉSINFECTION OPTIMALE DE VOS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS.

À la maison ou en institution, les fauteuils roulants, les lits médicalisés et même le mobilier deviennent rapidement le terrain de jeu préféré des microbes et des bactéries. Ils ont besoin d'être **nettoyés** pour **le bien-être de leurs usagers**.

Grâce au système Sanivap, DS Hygiène Médicale Service propose un service de bio-nettoyage et de désinfection de votre matériel. En utilisant uniquement de la vapeur d'eau sans détergent abrasif, nos équipes éliminent tant les salissures visibles que le biofilm bactérien et accèdent même aux endroits difficiles pour stopper les proliférations pathogènes.



DS HMS UTILISE NOCOSPRAY DANS LE CADRE DE SA PRESTATION DE DÉSINFECTION PAR VOIE AÉRIENNE.

NOCOSPRAY est un concept 100% automatisé de bio-désinfection et traitement insecticide permettant d'agir sur des volumes jusqu'à 1000 m³.



AGIT SUR LES VIRUS, LES BACTÉRIES, LEVURES, MOISSISSURES, SPORES, INSECTES VOLANTS, RAMPANTS ET PUNAISES DE LIT.

DS HMS PROPOSE ÉGALEMENT SA SIGNATURE OLFACTIVE.

Le nec plus ultra de la diffusion d'huiles essentielles. Facile d'utilisation, ces diffuseurs professionnels connectés dont la puissance couplée au système de programmation permettent de diffuser des huiles essentielles dans des pièces de petites et grandes surfaces jusqu'à 500m².

